

EN PLEINE ÉVOLUTION

Groupe TVA inc. • Rapport annuel 2005





En pleine évolution

Table des matières

| | |
|---|----|
| Profil | 2 |
| Faits saillants | 3 |
| Message aux actionnaires | 6 |
| Revue des activités | 12 |
| Rapport de gestion annuel | 22 |
| Rapport des vérificateurs aux actionnaires | 36 |
| États financiers consolidés | 37 |
| Informations financières trimestrielles | 65 |
| Revue des six dernières années | 66 |
| Membres du conseil d'administration et la direction | 67 |

PROFIL

Groupe TVA inc. (Groupe TVA, TVA ou la Compagnie), fondé en 1961 sous le nom de Corporation Télé-Métropole inc., est une entreprise de communication intégrée active dans les secteurs de la télévision, de l'édition de magazines et dans la distribution de produits audiovisuels.

Télévision

TVA est la plus importante entreprise privée de production et de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques de langue française en Amérique du Nord. TVA est propriétaire de six des dix stations qui composent le Réseau TVA, soit: CFTM-TV (Montréal), CFCM-TV (Québec), CFER-TV (Rimouski), CHLT-TV (Sherbrooke), CHEM-TV (Trois-Rivières) et CJPM-TV (Saguenay). Les quatre autres stations affiliées au Réseau TVA sont: CFEM-TV (Rouyn), CHOT-TV (Hull), CHAU-TV (Carleton) et CIMT-TV (Rivière-du-Loup). Ces deux dernières stations sont la propriété de Télé-Inter-Rives Ltée, dans laquelle TVA détient une participation de 45 %. Le signal du Réseau TVA rejoint la quasi-totalité de l'auditoire francophone de la province de Québec et une portion importante de la population francophone dans le reste du Canada. TVA possède également une participation de 75 % dans le capital-actions de

Sun TV, une station généraliste de Toronto. Par ailleurs, TVA détient des participations dans des services spécialisés, tels Le Canal Nouvelles (LCN) (100 %), Argent (100 %), Mystère (100 %), Prise 2 (100 %), Mentv (51 %), Mystery (50 %) et Canal Évasion (8 %), ainsi que dans le service de télévision à la carte Canal Indigo (20 %). De plus, TVA est actif dans la commercialisation de divers produits et dans l'infopublicité.

Édition

TVA œuvre aussi dans le secteur de l'édition, par l'entremise de ses filiales Les Publications TVA inc., et Les Publications TVA II inc. (Publications TVA) qui avec ses hebdomadaires et ses mensuels d'intérêt général et de divertissement, est le premier éditeur de magazines francophones au Québec.

Distribution

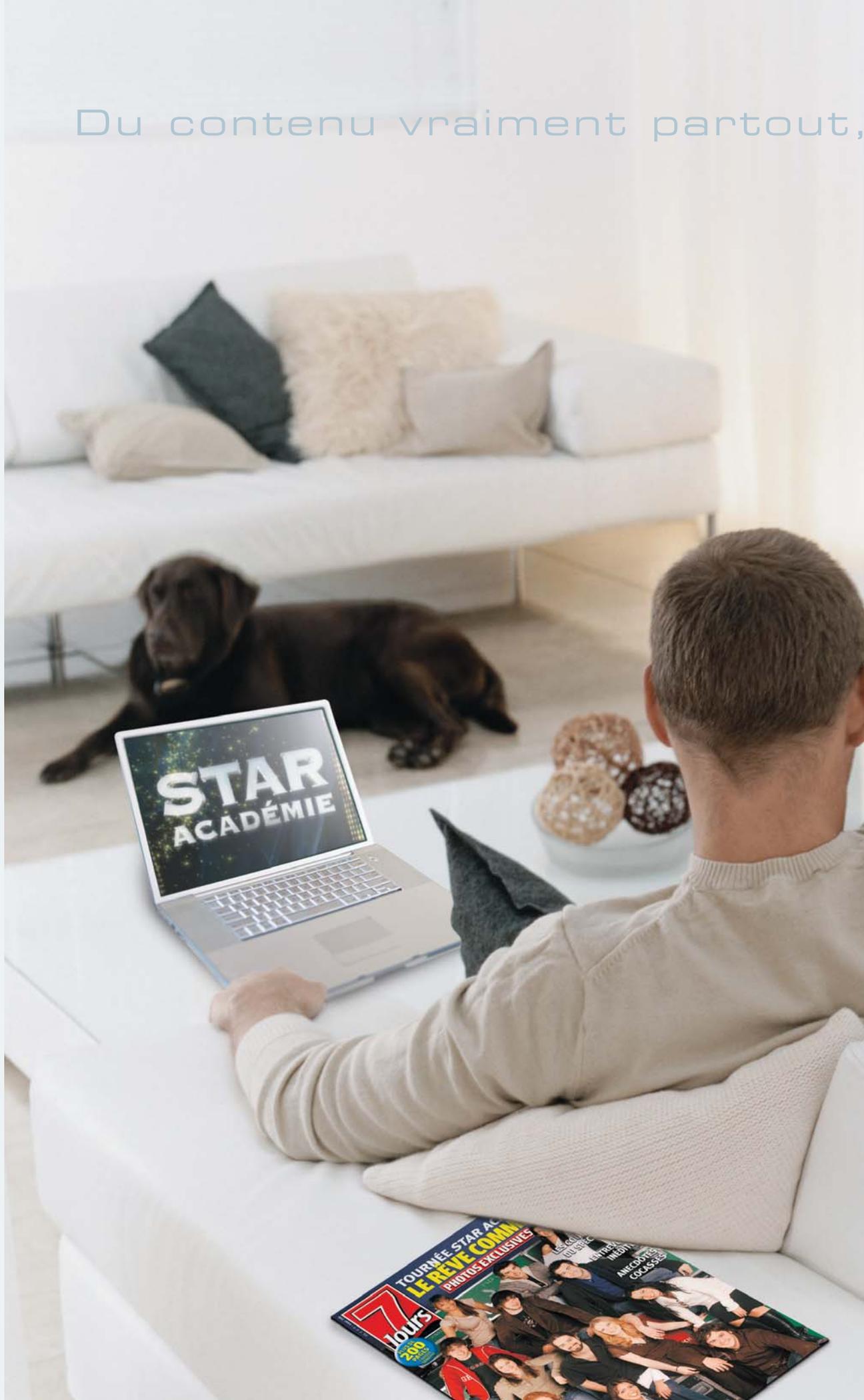
Enfin, TVA est actif dans la distribution de produits télévisuels et de films destinés principalement au marché canadien. Il détient un catalogue de droits qu'il exploite sur toutes les plate-formes: cinéma, vidéo, vidéo sur demande, télévision payante et à la carte et télévision généraliste et spécialisée.

Faits saillants financiers

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

| | 2005 | 2004 |
|---|-------------------|------------------------------------|
| Produits d'exploitation | 401 352 \$ | 357 960 \$ |
| Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments | 52 991 | 80 503 |
| Bénéfice net | 28 373 | 51 368 |
| Fonds générés par l'exploitation courante | 36 561 | 66 371 |
| Actif total | 523 736 | 457 119 |
| Dette à long terme | 107 098 | 34 929 |
| Avoir des actionnaires | 189 898 \$ | 249 225 \$ |
| Bénéfice net par action | 0,98 \$ | 1,61 \$ |
| Valeur comptable par action | 7,02 \$ | 8,10 \$ |
| Ratio d'endettement | 36 % | 12 % |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) | 28 910 | 31 882 |
| Nombre d'actions en circulation (en milliers) | 27 035 | 30 774 |
| COURS DE L'ACTION - TVA.NV.B (TSX) | | |
| Haut | 23,00 \$ | 25,24 \$ |
| Bas | 15,20 \$ | 17,90 \$ |
| Clôture | 16,00 \$ | 20,34 \$ |
| NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS | | |
| (Groupe TVA inc. et 100% de ses filiales) | 1 418 | 1 384 |
| NOMBRE D' ACTIONS (au 31 décembre 2005) | | |
| (en milliers) | Total | Actionariat de Quebecor Média inc. |
| Actions - classe A (avec droit de vote) | 4 320 | 4317 99,9 % |
| Actions - classe B (sans droit de vote) | 22 715 | 7 911 34,8 % |
| TOTAL | 27 035 | 12 228 45,2 % |

Du contenu vraiment partout,



sur mesure et sur demande.



Vraiment décapant !



Dans un univers médiatique de plus en plus complexe et concurrentiel, TVA demeure, année après année, une entreprise exemplaire, aussi bien dans sa capacité de comprendre les marchés qu'il dessert et de répondre à leurs exigences que dans sa vision à long terme axée sur la croissance.

TVA est clairement en mode investissement et s'engage résolument dans la stratégie de contenus multimédias pour répondre à la multiplication des fenêtres de diffusion. TVA déploie de nouveaux services de télévision spécialisés afin de participer au développement de ce marché en expansion, réalise des projets à l'extérieur du Québec dans des marchés prometteurs, améliore le contenu et la présentation de ses publications et devient un joueur de plus en plus important dans la distribution de films et de produits audiovisuels au Québec et au Canada.

Pour l'ensemble de nos activités, 2005 fut à cet égard une année charnière. Que ce soit dans le secteur de la télévision ou dans ceux de l'édition et de la distribution, nos équipes ont déployé énormément d'énergie pour maintenir nos acquis dans un marché en pleine mutation. Mais elles ont aussi posé d'importants jalons pour l'avenir afin de maintenir la Compagnie sur la voie d'une croissance soutenue.

En pleine évolution grâce au numérique

Pour TVA, l'année 2005 a, d'autre part, vu l'accélération sans précédent de la tendance mondiale vers la multiplication des

fenêtres de diffusion, laquelle affecte considérablement l'industrie de la télévision telle que nous l'avons connue jusqu'à maintenant.

Face à la fragmentation constante des auditoires de la télévision généraliste, à la croissance du numérique, à la dispersion de l'assiette publicitaire et à l'augmentation des coûts de production et d'acquisition de contenus, TVA doit maintenant adopter un nouveau modèle d'affaires qui tienne compte de ce virage.

Dans un contexte où, de plus en plus, le consommateur est en mesure de choisir où, quand et comment il visionne les contenus qui lui sont proposés, TVA doit devenir non plus seulement un diffuseur mais aussi un créateur, un fournisseur et un distributeur de contenus télévisuels de qualité dans les domaines du divertissement, de l'information et des services, et ce, sur l'ensemble des fenêtres de diffusion auxquelles le consommateur a maintenant accès.

TVA entend donc, de façon croissante, véhiculer ses contenus sur toutes les fenêtres de diffusion disponibles, qu'il s'agisse de la télévision généraliste ou spécialisée, de l'Internet, des services de vidéo sur demande, de la vidéo/DVD, de la téléphonie cellulaire, de la télévision mobile ou de tout autre support que la technologie mettra sur le marché dans l'avenir. TVA sera là où le consommateur souhaite avoir accès à des contenus de qualité, en fonction de ses besoins et du type d'écran qu'il entend privilégier pour ce faire.

De la même façon, TVA entend aider ses annonceurs à rejoindre eux aussi les consommateurs là où ils se trouvent. Dans cette perspective, nous allons faire preuve de toute la créativité nécessaire pour leur offrir des modèles publicitaires adaptés à chacune de ces fenêtres de diffusion.

À cet égard, TVA a la chance de faire partie d'un groupe — Quebecor Média — qui exploite tous ces médias et offre donc des possibilités infinies de synergie et de convergence, aussi bien en matière de contenu que de publicité.

Bref, TVA ne peut plus penser uniquement en terme de télévision, mais doit jouer à fond un rôle de fournisseur de contenu afin de maximiser les opportunités offertes par toutes les fenêtres de diffusion et, du même coup, faire profiter le réseau TVA de cette convergence. Il s'agit là du seul modèle d'affaires viable à moyen et à long terme.

Or à l'heure actuelle, les règles de financement, les contrats d'affaires et la nature des partenariats sont fondés sur des réalités du passé et limitent considérablement la réexploitation des œuvres sur d'autres médias. Dans ces conditions, nous avons entrepris une démarche consensuelle avec tous les intervenants du milieu — entrepreneurs, producteurs, distributeurs, diffuseurs, artistes et créateurs — afin d'établir un nouveau modèle d'affaires dans lequel chacun trouvera son compte. Cette approche de partenariat et de mise en commun est la seule qui permettra de maintenir non seulement la santé financière des industries culturelles, mais aussi et surtout le dynamisme et la vitalité créatrice du Québec.

Donc, tout en continuant d'investir pour préserver ses parts de marché de la télévision généraliste, TVA est résolument engagé dans le virage multimédia.

Télévision : Une position unique en Amérique du Nord

Au cours de l'exercice financier 2005, TVA a maintenu sans conteste sa position de numéro 1 dans le secteur de la télévision au Québec. Sa programmation lui a en effet valu d'attirer l'an dernier plus de 28% de l'auditoire télévisuel québécois, soit près du double de son plus proche concurrent. En outre, 27 de ses émissions ont figuré sur la liste des 30 émissions les plus regardées, soit un résultat encore meilleur que l'année précédente.

Encore cette année, *Star Académie* a généré d'excellentes cotes d'écoute en plus de s'avérer un modèle exemplaire de convergence au sein des entreprises de Quebecor Média. L'entrevue exclusive de Paul Arcand avec Nathalie Simard et le *Gala*

Méトロstar sont les deux autres émissions des ondes québécoises qui ont rassemblé l'an dernier des auditoires de plus de deux millions de téléspectateurs, un exploit que seul le réseau TVA a réalisé en 2005.

Par ailleurs, grâce à la qualité constante de son produit, TVA est fier d'avoir aussi maintenu son leadership en information, battant même la télévision publique sur son propre terrain en attirant presque deux fois plus de téléspectateurs que la télévision d'État à l'occasion de la dernière soirée électorale fédérale.

Cette performance d'écoute de TVA — d'une ampleur inégalée en Amérique du Nord — est d'autant plus remarquable qu'elle a été réalisée dans un contexte de fragmentation de l'auditoire et des revenus publicitaires et d'efforts marqués de la concurrence pour s'attaquer à nos parts de marché. Cela est particulièrement vrai de la télévision d'État, qui se sert toujours des imposantes subventions dont elle jouit pour pervertir les règles du jeu et ainsi exercer une pression à la hausse sur les coûts d'exploitation de la télévision privée et une pression à la baisse sur les tarifs publicitaires.

Des investissements pour soutenir la croissance

Pour soutenir la position dominante et la croissance future de TVA, nous avons procédé l'an dernier à de nombreux investissements, notamment dans la programmation, le lancement de nouvelles stations spécialisées, la numérisation de nos équipements et l'amélioration de nos systèmes de gestion.

En particulier, l'entreprise a procédé à l'intégration de la station Toronto 1, acquise en décembre 2004, l'a renommée Sun TV pour mieux la relancer, ce qui fait que Sun TV est présentement en plein développement sur le marché torontois. Situé au cœur du 5^e plus important marché publicitaire en Amérique du Nord, Sun TV offre effectivement un excellent potentiel de développement. Sa programmation, divertissante et audacieuse, fait appel à la fois à des productions étrangères et à du contenu original. Sun TV offre notamment à son auditoire des productions indépendantes locales et des productions internes qui s'inspirent d'activités culturelles et sportives ainsi que des tendances socio-économiques de la capitale ontarienne.

Notre nouvelle station profitera aussi grandement des multiples occasions de convergence, tant au niveau du contenu que de la publicité, qu'elle offre la proximité des autres entreprises de Sun Media telles que le Toronto Sun, Canoe.ca et 24 Hours. À cet égard, ces quatre propriétés de Quebecor Média mettront en commun dès cette année leurs immenses ressources afin

Message aux actionnaires

d'offrir aux consommateurs d'information de la région de la Ville-Reine une expérience inédite de convergence et de nouvelles technologies.

Le défi de rentabiliser une nouvelle station généraliste dans le marché compétitif de Toronto est très important et nous mettrons tout en oeuvre pour néanmoins le réaliser.

Des chaînes spécialisées au goût du public

Au cours de la dernière année, TVA a poursuivi avec succès son positionnement dans le secteur de la télévision spécialisée.

Ainsi, des modifications ont été apportées à la programmation de LCN qui a connu une hausse intéressante de ses cotes d'écoute et son rayonnement est de plus en plus important dans le marché de l'information continue. LCN est également à se tailler une place de choix en tant que fournisseur de contenu sur Internet et sera encore davantage mis à contribution à ce titre dans l'avenir.

Nous avons également procédé au lancement de deux nouvelles chaînes spécialisées, soit *Mystère* et *Argent*. Alors que *Mystère* a présenté dès son lancement des cotes d'écoute meilleures que prévues, des modifications ont été apportées à *Argent* afin qu'il puisse attirer un public plus large et moins spécialisé. Ces deux services ont été distribués gratuitement jusqu'en février dernier. Depuis cette date, des revenus d'abonnement sont perçus et nous prévoyons que les deux chaînes atteindront rapidement nos objectifs de rentabilité.

Par ailleurs, en octobre dernier, le CRTC a accepté nos demandes pour la création de quatre nouvelles chaînes numériques, soit *Prise 2*, *Télé-Service*, *Humour* et *Tapis Rouge*. Suite à cette approbation, nous avons lancé en février 2006 la chaîne *Prise 2*, un nouveau service dédié aux émissions et séries datant de plus de 15 ans et aux films datant de plus de 25 ans. Ce nouveau service nous donne, depuis son lancement, des résultats d'écoute supérieurs à nos attentes. La période de gratuité de *Prise 2* se terminera au début de l'été et des revenus d'abonnement commenceront alors à être perçus. Quant aux lancements de *Télé-service*, *Humour* et *Tapis Rouge*, ils sont présentement à l'étude.

Édition : Toujours numéro un malgré la concurrence

Avec ses 43 magazines, Les Publications TVA est le plus important éditeur de magazines au Québec avec des titres vedettes tels que *7 Jours*, *Star Système*, *Clin d'oeil* — qui a célébré l'an dernier son 25^e anniversaire — et *Les Idées de ma maison*.

Pour notre secteur édition, l'année 2005 a été marquée par l'entrée sur le marché d'un nouveau compétiteur œuvrant dans le secteur des hebdomadaires, ce qui a modifié considérablement la dynamique dans ce marché. Pour relever le défi de cette nouvelle concurrence et préserver nos parts de marché, nous avons dû réaliser des investissements importants. Ceux-ci se sont notamment traduits par l'ajout significatif de contenu, le changement de format de certains titres et l'ajout de valeur pour

le consommateur. Une stratégie dynamique de prix a également été mise de l'avant afin de maintenir et même d'accroître le volume des ventes.

Même si la rentabilité de ce secteur a beaucoup souffert, les derniers résultats de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) indiquent que notre stratégie a porté fruits puisque le tirage de *7 Jours*, le navire amiral des Publications TVA, a connu une croissance de 29% entre les six derniers mois de 2004 et de 2005.

Les Publications TVA a aussi poursuivi ses initiatives de convergence entre magazines et émissions de télévision. Ainsi, nous avons consolidé la place de l'hebdomadaire artistique *Star Système*, dont l'émission du même nom sur le réseau TVA rejoint près de 800 000 téléspectateurs. Dans cette même foulée, nous avons lancé le magazine *Tout Simplement Clodine*, qui s'avère un complément parfait pour l'émission du même titre et connaît un essor important.

Par ailleurs, nous avons également procédé au lancement de trois autres nouveaux titres: *Sensass!*, un magazine «style de vie» qui s'adresse à la femme moderne, *Shopping Déco*, un guide de consommation mode et décoration, et *Cool extrême* qui s'adresse aux adolescents.

Ainsi, malgré la concurrence, nous avons réussi à améliorer le positionnement de chacun de nos magazines. Cette stratégie d'investissement dans nos produits se poursuivra en 2006 tout en mettant tout en oeuvre pour améliorer la rentabilité de ce secteur.

Distribution : Des succès remarquables

Forte de l'impressionnant succès de *C.R.A.Z.Y.* au Québec et de *White Noise (Interférences)* au Canada anglais, TVA Films est en pleine expansion et se positionne déjà comme l'un des principaux acteurs de la distribution de films et de vidéo/DVD au Québec.

Outre le catalogue de nouveaux films qui génère la majeure partie de ses revenus, TVA Films a aussi connu un essor important l'an dernier avec le lancement d'une vingtaine de titres sur le marché vidéo/DVD (vente et location), soit plus du double de l'année précédente. Outre la populaire série télévisée *Le Cœur a ses raisons*, notre division a aussi distribué, sur ce même créneau, des produits issus de spectacles d'humour et d'autres productions télévisuelles.

L'exploitation de ce type de produit en vidéo/DVD présente clairement un excellent potentiel de croissance pour l'avenir. D'ailleurs, grâce à des ententes conclues en 2005 avec Distribution Sélect — une division de Groupe Archambault — et Sony Pictures Home Entertainment (pour la distribution de ses nouveaux titres sur le marché vidéo/DVD au Canada anglais), TVA Films est nettement en position de force pour maximiser ses ventes dans les années à venir.

Continuant de miser sur la qualité, TVA Films proposera en 2006 de nouveaux titres qui devraient encore une fois obtenir la faveur du public. Parmi ceux-ci figurent notamment *Délivrez-moi*, le

nouveau film de Denis Chouinard mettant en vedette Céline Bonnier et Geneviève Bujold ainsi que *Le Guide de la petite vengeance*, du duo Jean-François Pouliot et Ken Scott, qui avait obtenu beaucoup de succès en 2004 avec *La Grande Séduction*.

Des résultats reflète de nos investissements

Les résultats de l'exercice financier 2005 témoignent, dans une large mesure, des nombreux investissements que TVA a dû réaliser, dans ses trois grands secteurs d'activités, afin de préserver ses parts de marché et d'assurer sa croissance à long terme dans un marché en pleine évolution et dans un contexte de forte concurrence.

Les revenus consolidés de TVA, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, se sont élevés à 401 millions de dollars, en hausse de 12 % par rapport aux 358 millions de dollars enregistrés l'année précédente. Le bénéfice d'exploitation a été de 53 millions de dollars en comparaison de 81 millions de dollars en 2004. Cette baisse de rentabilité est principalement attribuable aux pertes d'exploitation enregistrées par nos nouveaux services Sun TV, Mystère et Argent et aux investissements effectués dans nos publications pour préserver nos parts de marché et notre position.

Au cours de l'exercice, TVA a racheté sur le marché pour annulation 3 739 599 actions de classe B pour une contrepartie nette au comptant de 82 millions de dollars.

Remerciements

Si TVA réussit, année après année, à maintenir sa position au sommet de son industrie, il le doit d'abord à la compétence, au dévouement et à la qualité d'engagement de ses employés. Nous désirons les remercier chaleureusement de leur contribution constante aux succès de l'entreprise.

Nos remerciements s'adressent aussi aux membres de notre conseil d'administration qui nous font partager leur expertise et leur vision dans un environnement d'affaires complexe et en évolution rapide. Nous saluons particulièrement M. François Laurin, qui a quitté le conseil en 2005 et souhaitons la bienvenue à M. Michel Lavigne qui a accepté de le remplacer.

Merci également à l'ensemble de nos actionnaires de leur confiance et de leur appui, plus particulièrement à Quebecor Média dont le soutien nous est extrêmement précieux dans la poursuite de nos objectifs d'affaires.

Au moment où Télé-Métropole, tête de pont du réseau TVA, célèbre cette année son 45^e anniversaire, il est plus que jamais de mise de souligner la fidélité constamment renouvelée de notre public à qui nous cherchons à offrir des contenus toujours mieux adaptés à ses exigences en matière de divertissement, d'information et de services. Merci enfin à nos annonceurs dont la confiance est aussi pour nous une source permanente de motivation.



Pierre Dion

Président et chef de la direction

Jean Neveu

Président du conseil



TVA est résolument en pleine évolution et son équipe de direction est déterminée à mener TVA vers de nouveaux sommets.



Pierre Dion

Président et chef de la direction

Philippe Lapointe

Vice-président principal, programmation

Jocelyn Poirier

Président, Les Publications TVA inc.

Yves Dion

Président, TVA Films

Gaétane Wagner

Vice-présidente, ressources humaines

Paul Buron

Vice-président principal
et chef de la direction financière

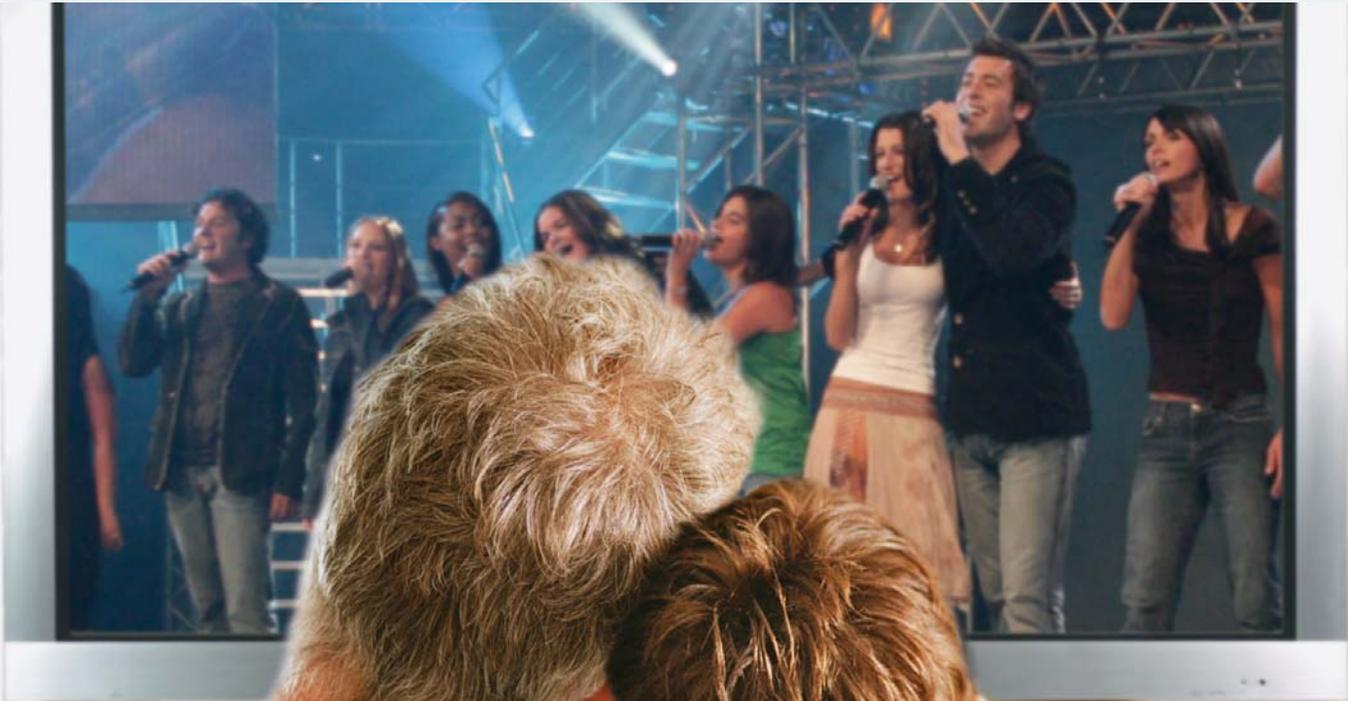
Serge Bellerose

Vice-président principal, canaux spécialisés
et développement des affaires

Reneault Poliquin

Vice-président principal, ventes

TVA: Vraiment présent, vraiment bon



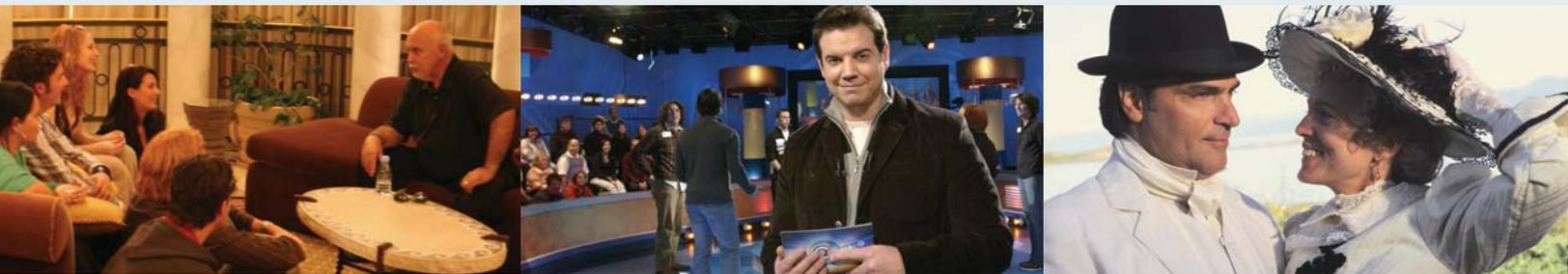
Fort d'une tradition d'excellence qui ne s'est jamais démentie, le réseau TVA a continué de dominer les ondes dans tous ses créneaux d'écoute en 2005. Malgré les assauts répétés de la concurrence, sa part du marché québécois atteint 28,1 %, soit plus que ses deux plus proches compétiteurs réunis. Cette réalisation remarquable témoigne à nouveau de la richesse d'une programmation profondément ancrée dans les goûts et les valeurs de l'auditoire dans l'ensemble des régions du Québec.

Parmi les 30 émissions les plus regardées au cours de l'année 2005,

27 ont été diffusées sur le réseau TVA. Trois d'entre elles — l'entrevue de Paul Arcand avec Nathalie Simard, *Star Académie 2005* et le *Gala Métrostar* — ont même franchi le cap des deux millions de téléspectateurs. Il s'agit d'un exploit que seul le réseau TVA a réussi à réaliser l'an dernier, ce qui est particulièrement remarquable dans un contexte de fragmentation croissante de l'auditoire de la télévision.

Encore cette année, les galas *Star Académie* du dimanche soir ont suscité chez les téléspectateurs québécois un degré de fidélité

Vraiment talentueux! Vraiment époustouflant! Vraiment romantique!



auquel peu de rendez-vous télévisés ont droit. Il va sans dire que durant les dix semaines où elle a été présentée, l'émission a complètement dominé la compétition.

Par ailleurs, des séries établies telles que *Km/h*, *Annie et ses hommes*, *Les Poupées russes* et *Histoires de filles* ont à nouveau connu une grande popularité, obtenant chacune en moyenne des cotes d'écoute largement supérieures à un million de téléspectateurs. De plus, nos nouvelles émissions comme *Le Négociateur*, *Nos Étés* et *Le Cœur a ses raisons* ont également conquis le public dès leur première saison avec des cotes d'écoute de plus d'un million.

Avec la dernière télésérie de Mme Fabienne Larouche, *Un Homme mort*, lancée en février dernier, le réseau TVA a encore une fois innové en s'associant au portail Internet Canoë pour le lancement d'un jeu interactif où les internautes peuvent poursuivre l'enquête amorcée dans le cadre de l'émission et accumuler des points en trouvant des indices dans les publications de Quebecor Média. Ce projet commun représente sans aucun doute l'une des voies de l'avenir pour la croissance de TVA.

Information : Vraiment crédible

Il n'y a pas que dans le domaine du divertissement que TVA mérite, année après année, la faveur du public. Nos bulletins d'information demeurent en effet, dans tous leurs créneaux horaires, les plus écoutés au Québec.

Chaque jour de la semaine, plus de 700 000 téléspectateurs retrouvent Pierre Bruneau et Claude Charron pour *Le 17 heures*, une revue approfondie de l'actualité quotidienne marquée du plus haut niveau de professionnalisme. En fin de soirée, *Le TVA Réseau* animé par Sophie Thibault attire aussi plus de téléspectateurs que ses deux concurrents réunis.

Plus que jamais, le réseau TVA se distingue par la qualité de ses émissions d'information et d'affaires publiques, une qualité reconnue aujourd'hui dans tous les milieux. Si les gens se reconnaissent à ce point dans la façon d'informer de TVA, cela s'explique non seulement par la capacité de ses journalistes et commentateurs de bien cerner la nouvelle et de la livrer clairement, mais aussi par la crédibilité sans égale que le service de l'information a su se bâtir au fil des ans.

Rien n'illustre mieux ce fait que la couverture de la dernière campagne électorale fédérale, couronnée par la soirée électorale la plus regardée au Québec. Le duo Bruneau-Charron a en effet attiré une moyenne de 940 000 téléspectateurs, soit le double des résultats obtenus par la télévision d'État, qui a alors été nettement battue sur son propre terrain.

Le professionnalisme de nos journalistes s'est aussi manifesté clairement lors de la couverture de grands événements internationaux qui ont marqué 2005, tels que le décès de Jean Paul II et l'élection de Benoît XVI ainsi que les tragiques conséquences du passage de l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans.

Au cours de l'année dernière, TVA est également devenu le seul réseau d'information télévisé au Québec à se doter d'un hélicoptère exclusivement voué à la couverture d'événements dans la région montréalaise et ailleurs au Québec. Cet investissement a déjà permis à TVA d'offrir à son auditoire plusieurs primeurs et nouvelles exclusives.

Vraiment présent... partout

Le réseau TVA rayonne à l'échelle de toutes les régions du Québec, grâce aux dix stations régionales qui la composent. TVA est propriétaire de six d'entre elles, soit CFTM à Montréal, CFCM

TÉLÉVISION

revue des activités

Vraiment bouleversant!



Vraiment distrayant!



Vraiment généreux!



TVA : Vraiment présent dans le quotidien des téléspectateurs.

à Québec, CHLT à Sherbrooke, CHEM à Trois-Rivières, CJPM à Saguenay et CFER à Rimouski. L'entreprise possède également une participation de 45 % dans Télé Inter-Rives ltée, qui opère les stations affiliées CIMT à Rivière-du-Loup et CHAU à Carleton. Les deux autres stations affiliées sont CFEM à Rouyn et CHOT à Gatineau. Dans toutes les régions qu'elle dessert, TVA offre des services de qualité et ses équipes sont pleinement engagées dans la vie sociale, économique et communautaire du milieu.

Le signal du réseau TVA rejoint la quasi-totalité de l'auditoire francophone du Québec ainsi que les communautés francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. TVA est également diffusé à travers le Canada en entier, ce qui permet aux francophones hors Québec de profiter de sa programmation au même titre que ceux du Québec et des provinces voisines.

Vraiment plus de choix

Doté d'une expertise reconnue en télévision, TVA profite pleinement des occasions de croissance offertes par le développement des chaînes spécialisées. Ainsi, l'entreprise a de nouveau accru son offre télévisuelle en lançant deux nouveaux services spécialisés numériques — Mystère et Argent — et en obtenant l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour le lancement de quatre autres, soit Prise 2, Télé-Service, Humour et Tapis Rouge. Ces services s'ajoutent à la chaîne d'information en continu LCN, au canal de téléachats Shopping TVA et aux deux services spécialisés numériques en langue anglaise, Mentv et Mystery, détenus en partenariat avec CanWest MediaWorks Inc.

LCN : Pour de l'information vraiment nouvelle

Grâce à ses blocs de nouvelles présentés à intervalles réguliers, LCN comble pleinement les besoins d'une population désireuse de pouvoir s'informer à toute heure du jour et de la nuit. À ceux qui souhaitent être éclairés sur la signification des événements de l'actualité, il offre en outre, de façon régulière, des analyses de commentateurs chevronnés.

LCN a encore une fois nettement amélioré sa performance au cours de l'année 2005. Son auditoire moyen se situe à 20 000

personnes, en comparaison à 14 000 l'année précédente. Il rejoint chaque semaine plus de 3,4 millions de téléspectateurs, par rapport à 2,7 millions en 2004. C'est dire que sa part de marché est passée l'an dernier de 1,3 % à 1,7 %, une performance remarquable dans le contexte concurrentiel de la télévision spécialisée.

Au cours des derniers mois, LCN a aussi accru considérablement sa présence sur Internet, notamment par le biais du portail Canoë qui propose régulièrement ses reportages aux internautes.

Par ailleurs, le CRTC a récemment autorisé une modification à la licence de LCN, en vertu de laquelle, il ne sera plus tenu de présenter uniquement des blocs de manchettes de 15 minutes. Ce changement permettra à LCN de produire 20 heures d'émissions originales par semaine dans lesquelles, l'actualité sera commentée et débattue et des opinions seront exprimées dans le but d'augmenter la durée d'écoute, ce qui devrait se traduire également par un accroissement des cotes d'écoute.

Argent : Pour vraiment comprendre notre environnement économique

Lancée en février 2005, la chaîne Argent est un service spécialisé couvrant les nouvelles à teneur économique, d'affaires et de finances personnelles. Alimenté par l'équipe du service de l'information de TVA et mettant à profit la présence du réseau dans toutes les régions du Québec, Argent compte aussi sur des collaborateurs de prestige pour expliquer et mettre en perspective l'actualité économique et financière.

Produit unique dans l'univers télévisuel québécois, Argent n'a toutefois pas encore trouvé la place qui lui revient dans le marché. Des améliorations continuent d'être apportées à sa programmation, lesquelles lui permettront de rejoindre un plus large public et atteindre la rentabilité dans un avenir rapproché.

Mystère : Vraiment mystérieuse

Lancée en octobre 2004, la chaîne Mystère a dépassé les attentes dès les premières semaines de sa mise en ondes, malgré le fait que seuls les foyers dotés d'un décodeur numérique soient en mesure

de la capter. Offrant un solide potentiel d'écoute, *Mystère* mise sur l'intérêt d'une bonne partie de l'auditoire pour les émissions axées sur l'intrigue et le suspense. Avec des séries telles que *Omerta*, *Fortier*, *Las Vegas* et *Kingdom Hospital*, il comble clairement les attentes.

Mystère — tout comme *Argent* — a cessé d'être distribué gratuitement en février dernier et s'appuie désormais sur les revenus d'abonnement pour assurer ses objectifs de rentabilité.

Mentv et Mystery : Vraiment captivant

TVA détient respectivement des parts de 51 % et 50 % dans les services spécialisés numériques de langue anglaise *Mentv* et *Mystery*, en partenariat avec *CanWest MediaWorks Inc.* En 2005, ces deux services ont poursuivi leur croissance pour rejoindre plus d'un million de foyers et atteindre la rentabilité, confirmant que notre participation dans ces deux chaînes demeure un excellent investissement à moyen et à long terme.

Shopping TVA : Du vrai shopping

Lancée en 2003 sous le nom de *STV* et renommée *Shopping TVA* en janvier 2005, notre chaîne spécialisée en téléachat a obtenu dès ses débuts un bon succès, en particulier auprès des téléspectateurs ayant moins facilement accès aux grandes surfaces. Même si *Shopping TVA* n'a pas réalisé la progression que nous aurions souhaitée en 2005, nous demeurons persuadés de son fort potentiel de croissance à court, moyen et long terme, en particulier dans la perspective d'une stratégie de développement misant sur le déploiement Internet. Profitant de l'embauche de M. Alain Létourneau, un spécialiste renommé du marketing, à titre de vice-président et directeur général, nous avons redéfini la stratégie de développement de *Shopping TVA* et pris des décisions qui l'aideront à atteindre ses objectifs de croissance.

Prise 2 : Vraiment nostalgique

Lancé en février dernier, *Prise 2* est la dernière en lice des chaînes spécialisées numériques mises sur pied par TVA. Misant sur l'engouement marqué du public pour les produits du passé, *Prise 2* propose une programmation axée sur les grands classiques de la télévision — des séries cultes québécoises et américaines telles que *Le Clan Beaulieu*, *Kojak* et *Les Filles de Caleb* — ainsi qu'une multitude de films d'une autre époque. Nous étions convaincus que l'intérêt pour ce service serait grand et les résultats d'écoute à ce jour nous donnent parfaitement raison. Nous sommes donc persuadés que *Prise 2* réalisera rapidement son potentiel considérable d'écoute et de rentabilité.

Sun TV : Vraiment convergent

Acquise par TVA à la fin de l'année 2004 en partenariat avec *Corporation Sun Media*, la station *Toronto 1*, rebaptisée *Sun TV* en 2005, est la dernière licence de télévision généraliste à avoir été accordée à Toronto, le plus gros marché publicitaire au Canada et le cinquième en Amérique du Nord. *Sun TV* s'inscrit clairement dans une stratégie de croissance basée à la fois sur l'expertise de TVA et les immenses possibilités de convergence qui s'offrent avec le *Toronto Sun*, le portail *Canoe.ca* et le quotidien gratuit *24 Hours*. Le public torontois aura l'occasion, dans les prochaines semaines, d'apprécier la convergence à son meilleur dans le cadre d'un projet inédit qui mettra en commun les ressources et l'expertise de ces quatre médias et qui mettra fortement l'accent sur l'interactivité avec les lecteurs, les téléspectateurs et les internautes.

JPL Production et TVAccès : Vraiment en croissance

La filiale de production de TVA, *JPL Production*, est plus que jamais mise à contribution dans le déploiement de la grille de programmation du réseau. *JPL* assure notamment la production de plusieurs des émissions les plus populaires de TVA, dont *Salut Bonjour!*, *Tout simplement Clodine*, *100 détours*, *Les Poupées russes*, *Les Retrouvailles* et le *Gala Métrostar*. *JPL Production*, qui peut compter sur plusieurs studios d'enregistrement à la fine pointe de la technologie et sur un personnel compétent et enthousiaste, a de nouveau connu une année record en 2005 en produisant tout près de 1 700 heures d'émissions, par rapport à 1 500 heures l'année précédente.

TVAccès, qui regroupe les activités de production commerciale du réseau TVA à Montréal et à Québec, est une division qui a été mise sur pied en 2003. Spécialisé dans la production de messages publicitaires, de vidéos corporatives et d'infopublicités, il connaît depuis sa création une croissance fulgurante et occupe déjà le deuxième rang au Québec dans sa sphère d'activités. En trois ans, ses revenus ont en effet augmenté de 73 % et son bénéfice de 103 %!

Vraiment efficace pour ses annonceurs

Malgré la fragmentation des auditoires de la télévision et l'émergence des nouveaux médias, TVA demeure l'un des véhicules publicitaires les plus efficaces qui soient. Grâce à notre rayonnement, à notre expertise en production de contenu et à notre souplesse d'exécution, nous offrons aux annonceurs locaux et nationaux tout un éventail d'options performantes pour promouvoir leurs produits, leurs services et leurs marques. Que ce soit dans le cadre de pauses publicitaires traditionnelles, du placement de produits ou de la créativité média, il existe, chez



TVA, de multiples possibilités pour un annonceur d'obtenir un impact publicitaire maximal et de s'associer à des contenus spécifiques.

Vraiment prêt... à relever les défis du multimédia

Face aux défis posés par la fragmentation des auditoires de la télévision conventionnelle et la multiplication des fenêtres de diffusion, TVA a choisi d'en faire autant d'occasions de croissance. Tout en demeurant un diffuseur généraliste qui continuera d'offrir à son public une programmation riche et diversifiée, TVA mettra aussi de plus en plus, pour assurer sa croissance, sur le déploiement

de nouveaux services spécialisés et sur son expertise unique en production de contenu qui savent répondre aux goûts des consommateurs et aux besoins des annonceurs.

Pour assumer ce rôle, TVA mettra clairement à profit son appartenance à Quebecor Média, le leader au Québec dans le domaine des nouveaux médias. Cette mise en commun de nos ressources et de notre savoir-faire nous permettra non seulement de demeurer au sommet de l'industrie de la télévision, mais aussi de continuer d'assurer au Québec la vitalité culturelle que nous lui connaissons.



Vraiment pratique !



Vraiment touchant!



Vraiment intrigant!



Des magazines vraiment captivants!

Avec ses 43 magazines, Les Publications TVA demeure de loin le plus important éditeur de magazines au Québec, avec plus de 74 % des ventes en kiosque. Avec des titres vedettes tels que *7 Jours*, *Star Système*, *Clin d'Oeil* et *Les Idées de ma maison*, nos hebdomadaires et mensuels rejoignent un vaste public qui y retrouve une source renouvelée de divertissement et d'information livrée dans une facture de qualité.

Une année d'investissement

L'exercice financier 2005 a été marqué par l'entrée sur le marché d'un nouveau compétiteur qui a largement modifié la dynamique dans le marché des magazines et exercé une pression sur nos parts de marché. Des investissements importants ont donc dû être réalisés afin de préserver notre positionnement. Ceux-ci ont pris la forme d'une refonte majeure de l'ensemble de nos produits





par l'ajout significatif de contenu, le changement de format de certains titres et l'ajout de valeur pour le consommateur. Une stratégie agressive de prix a également été adoptée, avec pour objectif de maintenir et même d'accroître nos volumes de ventes.

Jusqu'à maintenant, ces investissements dans nos magazines se sont traduits par une nette amélioration de nos produits mais aussi par une augmentation du tirage de certains de nos magazines dont en particulier le *7 Jours* qui a connu une croissance de 29 % entre les six derniers mois de 2004 et 2005 selon les derniers résultats l'Audit Bureau of Circulation (ABC). Compte tenu de ces résultats, notre stratégie actuelle rencontre nos objectifs de protection de nos parts de marchés et notre positionnement.

De nouveaux produits

Au début de 2005, Les Publications TVA a lancé le nouvel hebdomadaire *Sensass!*, un magazine style de vie qui s'adresse à la jeune femme moderne et présente les gens, les tendances et les stars. L'exploitation de ce nouveau créneau représente un complément naturel à d'autres de nos publications tel que *7 Jours*, dont la vocation est plus familiale.

À la suite de *Shopping Clin d'œil*, créé en 2004, nous avons lancé au cours de l'année le magazine *Shopping Déco*, consolidant ainsi notre position dans le secteur en plein essor des publications consacrées à la consommation. Conçus comme des guides de consommation pratique en matière de mode et de décoration, ces deux titres ont rapidement trouvé leur public.

Nos magazines jeunesse ont aussi subi une cure de... rajeunissement alors que *Filles d'Aujourd'hui* a profité d'améliorations majeures dans son format, sa qualité et son contenu et a été rebaptisé

Filles: Clin d'œil. Le public cible de ce nouveau titre a rapidement été séduit et ses revenus publicitaires ont connu une solide augmentation. Dans la même veine, Les Publications TVA a également lancé, à l'automne, *Cool Extrême*, un titre qui s'adresse aux adolescents et offre davantage de contenu à caractère masculin que *Cool*, son produit de référence.

Une synergie accrue avec TVA

L'intégration magazine – télévision au sein de TVA s'est avérée jusqu'à maintenant une expérience très profitable, comme en témoigne en particulier le succès marqué de *Star Système*, notre hebdomadaire artistique à caractère international, dont l'émission du même nom diffusée sur le réseau TVA, rejoint près de 800 000 téléspectateurs.

Dans la foulée de cette intégration, nous avons de nouveau accru la synergie entre nos publications imprimées et notre réseau de télévision en lançant *Tout simplement Clodine*, un complément parfait à l'émission du même nom qui obtient depuis plusieurs années un succès considérable. Ce nouveau magazine, illustrant de façon détaillée plusieurs des sujets abordés au cours de l'émission, connaît déjà un essor important et représente sans aucun doute un excellent produit d'avenir.

Des contenus sur mesure

Les équipes des Publications TVA sont constamment à l'affût des goûts et des tendances pour offrir à leurs lecteurs et annonceurs des contenus convenant exactement à leurs attentes et à leurs exigences. Dans un marché arrivé à une certaine maturité et où la concurrence demeure vive, nous continuons de déployer tous les efforts nécessaires afin de produire des magazines intéressants et divertissants afin de consolider nos acquis et de pénétrer de nouveaux marchés.

Des films vraiment populaires !

Sur une courbe ascendante

TVA Films a de nouveau eu la main heureuse en 2005, en particulier grâce à la performance remarquable de *C.R.A.Z.Y.*, qui a été le succès de l'année au Canada avec plus de 6 millions de dollars générés au box office, et de *White Noise (Interférences)* qui de son côté a généré en salle près de 5 millions de dollars.

Sous l'impulsion de son nouveau président Yves Dion, TVA Films a connu d'excellents résultats au cours de la dernière année,

augmentant ses revenus de 65 % et consolidant sa position comme l'un des principaux acteurs dans le domaine de la distribution de films au Québec.

Le marché vidéo/DVD en pleine expansion

En plus de ses succès obtenus grâce à l'exploitation de son catalogue de nouveaux titres en salle, TVA Films mise aussi de plus en plus sur l'essor du marché de la vente et de la location de produits en vidéo/DVD pour assurer sa croissance. En 2005, il a

*TVA visera à mettre
à profit dans l'avenir
les perspectives
offertes par
l'ensemble des
nouvelles fenêtres
de diffusion.*





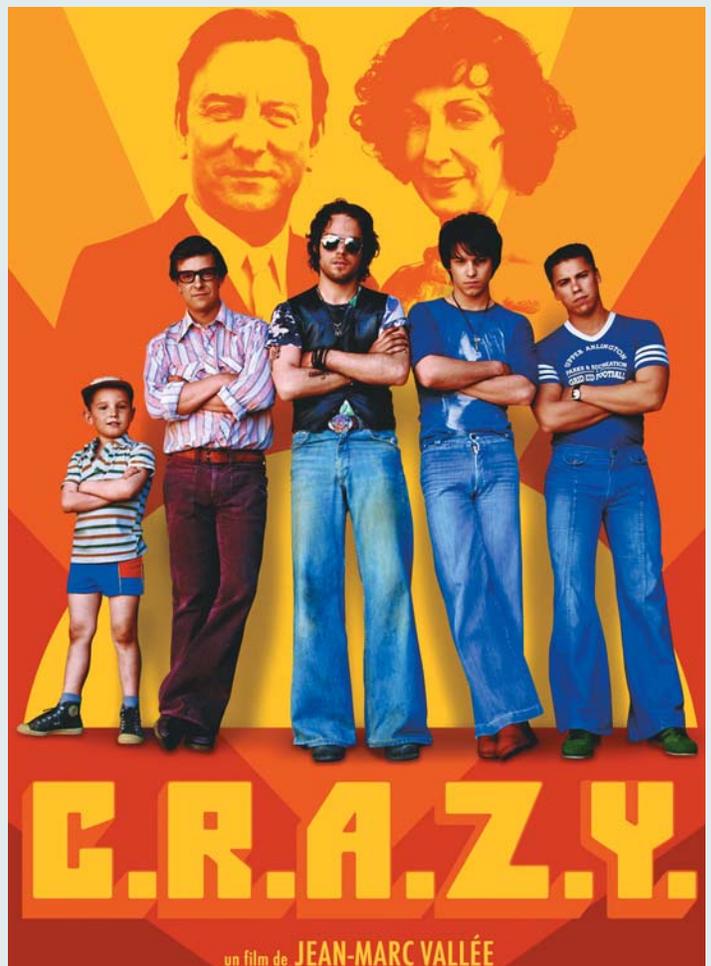
en effet lancé une vingtaine de titres sur ce marché, soit plus du double de l'année précédente. Parmi ceux-ci figurent notamment des spectacles et des séries à succès déjà diffusés sur le réseau TVA, dont *Le Cœur a ses raisons*, *Le Négociateur*, *Caméra Café* et *Vice Caché*. Il a également exploité en vidéo sur demande plusieurs titres de son catalogue de films. Ces types de produits, qui ont représenté l'an dernier plus du tiers de ses revenus, recèlent un excellent potentiel pour l'avenir, d'autant plus que la division a conclu des ententes avec Distribution Sélect — une division de Groupe Archambault — et Sony Pictures Home Entertainment pour la distribution de ses nouveaux titres sur le marché vidéo/DVD au Canada anglais.

Des films porteurs pour 2006

Les récentes acquisitions de TVA Films laissent entrevoir de beaux succès de distribution encore cette année. Ainsi, il proposera notamment au public deux nouvelles productions québécoises promises à une belle carrière : *Délivrez-moi*, le nouveau film de Denis Chouinard mettant en vedette Céline Bonnier et Geneviève Bujold, et *Le Guide de la petite vengeance*, une nouvelle collaboration du réalisateur Jean-François Pouliot et du scénariste Ken Scott, qui avaient connu un immense succès populaire en 2004 avec *La Grande Séduction*. Dans son catalogue de films étrangers qui seront lancés en 2006 figure également *Les Bronzés 3*, qui connaît en France un énorme succès et qui met en vedette de grands noms du cinéma français telles que Thierry Lhermitte, Gérard Jugnot, Josiane Balasko et Michel Blanc.

De belles perspectives d'avenir

Les efforts déployés au cours des dernières années par TVA Films commencent à porter fruits et la division est désormais sur la voie d'une solide croissance dans tous ses marchés. Tout comme le réseau TVA, il mettra de plus à profit dans l'avenir les perspectives offertes par l'ensemble des nouvelles fenêtres de diffusion.



Vraiment époustouflant!

STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (TVA) est une entreprise de communication qui œuvre dans trois secteurs; la télévision, l'édition et la distribution. En télévision, TVA est actif en production et en diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques, en production commerciale et dans le téléachat. TVA est l'entreprise privée qui exploite le réseau de télévision de langue française le plus important en Amérique du Nord en plus d'exploiter cinq services spécialisés et une station de télévision généraliste à Toronto. En édition, TVA publie 43 magazines spécialisés, dont sept magazines hebdomadaires, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines de langue française au Québec. En distribution, TVA possède un catalogue de droits important qu'elle exploite sur toutes les plateformes: cinéma, vidéo, télévision payante et à la carte et enfin télévision spécialisée et généraliste.

GÉNÉRALITÉS

Après avoir fait l'acquisition de Sun TV et lancé Mystère à la fin de 2004, nous avons lancé un nouveau magazine, «Sensass!», en janvier 2005 et Argent, une nouvelle chaîne de télévision spécialisée, en février de la même année. Ces investissements importants dans la croissance de TVA étaient et sont nécessaires pour préserver et améliorer notre position à long terme dans le paysage médiatique canadien qui évolue maintenant au rythme de la technologie numérique et des changements d'habitudes des consommateurs. La croissance de nos activités s'est donc faite dans un environnement en changement et de plus en plus concurrentiel. Ainsi, la lutte pour les parts de marché télévisuelle à Toronto n'a jamais été aussi acharnée, alors que le marché publicitaire connaît

une décroissance; et qu'un nouveau compétiteur est apparu dans le secteur déjà saturé des magazines au Québec. Dans ce contexte difficile mais stimulant, le Réseau TVA qui, contrairement à ses principaux compétiteurs, doit compter sur le marché publicitaire pour réaliser la majorité de ses revenus, a maintenu sa performance diffusant, selon BBM Audimétrie, 27 des 30 émissions les plus regardées au cours de l'année dont «Star Académie III», «Annie et ses hommes», «L'École des fans» «Le top bloopers TVA» pour ne nommer que celles là. TVA Films a par ailleurs amélioré considérablement sa position de distributeur avec deux gros succès «C.R.A.Z.Y.», un film québécois mettant en vedette Michel Côté et «Interférences», un film américain mettant en vedette Michael Keaton. Grâce à ses investissements dans le secteur de la télévision et ses acquisitions de droits dans le secteur de la distribution, TVA a commencé à se transformer pour élargir son offre de contenu et mieux se positionner en tant que leader dans l'acquisition, la création, l'intégration, la diffusion et la distribution de contenus de qualité dans les domaines du divertissement, de l'information et des services et ce, sur plusieurs plate-formes de diffusion. Ce positionnement de TVA plus axé encore vers le contenu et son déploiement multimédia permettra à TVA de bien répondre aux besoins du marché qui évoluent et se transforment très rapidement pour donner un véritable libre choix aux consommateurs.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

L'analyse et les commentaires de la direction sur les résultats et la situation financière de TVA qui suivent doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la Compagnie.

Produits d'exploitation (en milliers de dollars)

| | Exercice terminé le 31 décembre 2005 | Exercice terminé le 31 décembre 2004 |
|--------------------------|---|---|
| Télévision | 306 774 \$ | 271 216 \$ |
| Édition | 77 129 | 76 268 |
| Distribution | 21 789 | 13 242 |
| Éléments intersectoriels | [4 340] | [2 766] |
| | 401 352 \$ | 357 960 \$ |

Les produits d'exploitation de TVA ont continué de progresser en 2005 pour atteindre 401 352 000\$, une croissance de 12% par rapport aux 357 960 000\$ enregistrés au cours de l'exercice précédent. Les trois secteurs d'activité de TVA ont enregistré une croissance de leurs produits d'exploitation mais principalement le secteur de la télévision qui a enregistré une croissance de 35 558 000\$ ou de 13% de ses produits d'exploitation. Les nouveaux services, Sun TV, Mystère et Argent et dans une moindre mesure la progression des ventes publicitaires expliquent en grande

partie cette croissance. Du côté de la distribution, les produits d'exploitation ont augmenté de 8 547 000\$ pour atteindre 21 789 000\$, une progression de 65% grâce en particulier au succès et à une excellente mise en marché des films «C.R.A.Z.Y.» et «Interférences». Le secteur de l'édition a quant à lui connu une légère croissance de ses revenus publicitaires mais une légère baisse de ses revenus en kiosques compte tenu des prix de vente moyens moins élevés en 2005 par rapport à 2004.

Bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et autres éléments (BAIIA) (en milliers de dollars)

| | Exercice terminé le 31 décembre 2005 | Exercice terminé le 31 décembre 2004 |
|--------------|---|---|
| Télévision | 52 377 \$ | 66 617 \$ |
| Édition | 273 | 15 651 |
| Distribution | 341 | [1 765] |
| | 52 991 \$ | 80 503 \$ |

Le BAIIA, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Elle n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation de la performance financière. Cette mesure ne représente pas les fonds disponibles pour le service de la dette, le paiement de dividendes, le réinvestissement ou d'autres utilisations discrétionnaires, et ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de performance calculées selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le BAIIA est utilisé par la Compagnie parce que la direction estime qu'il s'agit d'un instrument utile d'évaluation de la performance. Le BAIIA est un outil fréquemment utilisé par la communauté financière pour analyser et comparer la performance d'entreprises dans les secteurs où la Compagnie est active. Signalons que la définition du BAIIA adoptée par la Compagnie peut différer de celle d'autres entreprises.

Compte tenu de l'impact sur les résultats des nouveaux services et des investissements dans les contenus et les formats des magazines pour maintenir nos parts de marché, le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et autres éléments (BAIIA) a diminué pour atteindre 52 991 000\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 comparativement à 80 503 000\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004. Le secteur de la distribution a cependant amélioré sa rentabilité de façon importante en enregistrant un BAIIA de 341 000\$ par rapport à une perte d'exploitation de 1 765 000\$ enregistrée en 2004.

TÉLÉVISION

Les produits d'exploitation du secteur de la télévision ont progressé de 13% en 2005 par rapport à 2004 pour atteindre 306 774 000\$. Cette progression provient évidemment des produits d'exploitation enregistrés par nos nouveaux services, Sun TV, Argent et Mystère mais également d'une très bonne progression des ventes publicitaires sur le Réseau TVA et d'une bonne croissance de nos ventes de productions commerciales. La hausse des recettes publicitaires sur le Réseau TVA s'explique en grande partie par une programmation très solide en 2005. En effet, selon Audimétrie BBM, 27 des 30 émissions les plus regardées ont été diffusées sur le Réseau TVA en 2005 comparativement à 25 sur 30 en 2004. Le Réseau TVA continue donc, malgré la fragmentation du marché de la télévision, à produire des résultats d'écoute qui en font de loin, le numéro un dans le marché québécois. Les changements apportés à la programmation en 2005 afin de mieux positionner nos émissions de télévision en fonction de l'auditoire disponible et de la demande publicitaire, compte tenu de l'utilisation des audimètres en

remplacement des cahiers d'écoute, a donc donné de bons résultats d'écoute. Ces résultats d'écoute n'ont cependant pas généré autant de recettes publicitaires qu'espérées, le marché publicitaire ayant été plus difficile tout au long de l'année. Le marché de la publicité télévisée en Ontario a même connu une décroissance au cours de l'année ce qui, jumelé à des cotes d'écoute un peu plus faibles qu'anticipées de Sun TV a fait en sorte que les recettes publicitaires enregistrées par Sun TV ont été plus faibles que prévu. Par ailleurs, notre division de la production commerciale a bien contribué à notre croissance puisque son chiffre d'affaires a progressé de 34% au cours de l'exercice par rapport à l'année dernière.

Le BAIIA du secteur de la diffusion a atteint 52 377 000\$ au cours de l'exercice comparativement à un BAIIA de 66 617 000\$ enregistré au cours de l'exercice précédent. En excluant la perte enregistrée par Sun TV, Mystère et Argent, le BAIIA généré aurait été de 67 787 000\$ au cours de l'exercice comparativement à un BAIIA de 67 924 000\$ sur une base équivalente en 2004. Cette légère baisse du BAIIA s'explique principalement par une croissance de 8,5% des coûts de contenus au Réseau TVA au cours de l'exercice ce qui, combiné à une augmentation relativement importante de nos investissements dans la promotion de nos émissions par le biais d'échanges promotionnels afin de mieux soutenir notre programmation et nos nouveaux services spécialisés ainsi qu'à une légère croissance des frais d'exploitation hors contenus, n'a pu être compensé entièrement par la hausse des recettes publicitaires. Ces investissements supplémentaires dans nos contenus nous ont permis d'offrir des émissions de meilleure qualité et plus variées et ce, sur des plages horaires plus longues qu'auparavant compte tenu du changement dans la méthode de mesure des cotes d'écoute, tel l'émission «Nos étés» une série dramatique et une nouvelle télé réalité «Tout pour toi» diffusées toutes les deux au printemps 2005. Évidemment, l'inflation créée par notre concurrente, la société d'État, continue de se faire sentir dans les coûts de nos contenus.

ÉDITION

Les produits d'exploitation du secteur de l'édition se sont élevés à 77 129 000\$ au cours de l'exercice comparativement à 76 268 000\$ enregistrés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2004. Cette croissance de 1,1% des produits d'exploitation provient d'une augmentation des recettes publicitaires, malgré un marché plus difficile, qui a plus que compensée pour la baisse des ventes en kiosques. La baisse des ventes en kiosques s'explique par l'effet des prix de vente en kiosques plus agressifs pratiqués au cours de l'exercice non

compensé par la hausse du nombre de copies vendues et ce malgré l'ajout de deux nouvelles publications, «Star Système» au cours de 2004 et «Sensass!» au début de 2005. Malgré cette baisse et la vive concurrence qui existe dans ce marché, TVA possède toujours environ 75% du marché des ventes en kiosques des magazines francophones au Québec. La concurrence provient principalement des autres médias tels l'internet, la télévision spécialisée et les quotidiens qui produisent de plus en plus de cahiers spéciaux et même des magazines. La venue au cours de l'exercice d'un nouveau compétiteur qui publie un hebdomadaire artistique a rendu encore plus concurrentiel ce marché. Face à cette nouvelle compétition, nous avons investi davantage dans nos contenus et dans les formats de nos magazines afin de protéger nos parts de marché et notre position de leader. Nous continuerons de faire évoluer nos différentes publications afin qu'elles répondent toujours mieux aux attentes et aux goûts des consommateurs tout en déployant tous les efforts nécessaires pour en améliorer la rentabilité.

Le BAIIA du secteur de l'édition est donc de 273 000\$ pour l'exercice comparativement à 15 651 000 \$ enregistrés au cours de l'exercice précédent. Cette baisse importante s'explique principalement par les décisions prises au cours de l'exercice d'investir davantage dans les formats et les contenus des magazines hebdomadaires afin de les rendre plus attrayants et ainsi préserver nos parts de marché face à la nouvelle concurrence. La baisse des prix de vente en kiosque n'a eu que peu d'impact sur les revenus totaux compte tenu de la hausse du nombre de copies vendues mais cette hausse a évidemment entraîné une hausse des frais

d'impression ce qui explique également une partie de la baisse de rentabilité du secteur.

DISTRIBUTION

Les produits d'exploitation du secteur de la distribution ont atteint 21 789 000\$ pour l'exercice comparativement à 13 242 000\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004. Ce secteur a connu une très bonne performance en 2005, les recettes cinéma et vidéo ayant plus que doublées par rapport à 2004. Les films «Interférences», mettant en vedette Michael Keaton et «C.R.A.Z.Y.» mettant en vedette Michel Côté ont connu des succès très importants autant en salles de cinéma qu'en vidéo au cours de l'exercice, alors qu'en 2004, le film «Dans une galaxie près de chez vous» avait connu un excellent succès. Mis à part le succès des films mentionnés plus haut, TVA Films a aussi exploité avec succès, en vidéo, des titres lui provenant du Réseau TVA comme «Fortier 3», «Fortier 4», «Fortier 5», «Caméra Café», «Le cœur a ses raisons», «Vice caché» et «Juste pour Rire» pour ne nommer que celles là. Fort de tous ces succès, TVA Films se positionne donc de plus en plus comme un distributeur de qualité et important dans le marché québécois mais aussi au Canada anglais.

Le BAIIA de l'exercice s'élève donc à 341 000\$ comparativement à une perte d'exploitation de 1 765 000\$ enregistrée au cours de l'exercice précédent. TVA Films a continué, au cours de l'exercice, d'acquérir des droits de distribution et devrait sortir une dizaine de titres en salle en 2006. Nous sommes donc très satisfaits des résultats obtenus par la nouvelle équipe de direction mise en place au début de l'année.

Résultats comparatifs (en milliers de dollars)

| | Exercice terminé le 31 décembre 2005 | Exercice terminé le 31 décembre 2004 |
|---|---|---|
| Produits d'exploitation | 401 352 \$ | 357 960 \$ |
| Charges d'exploitation | 348 361 | 277 457 |
| BAIIA | 52 991 | 80 503 |
| Amortissements | 13 740 | 11 853 |
| Charges financières | 2 764 | 678 |
| Autres éléments | (276) | 11 |
| Bénéfice avant les éléments suivants | 36 763 | 67 961 |
| Impôt sur le bénéfice | 11 943 | 17 181 |
| Part de l'actionnaire sans contrôle | (2 747) | (147) |
| Part dans les résultats des sociétés satellites | (806) | (441) |
| Bénéfice net | 28 373 \$ | 51 368 \$ |

AMORTISSEMENTS

L'amortissement des immobilisations et des frais de démarrage reportés s'est élevé à 13 740 000\$ pour l'exercice comparativement à 11 853 000\$ enregistrés au cours de l'exercice précédent. La croissance des charges d'amortissements résulte principalement des charges enregistrées par Sun TV pour une période de douze mois comparativement à un mois en 2004.

CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières ont totalisé 2 764 000\$ au cours de l'exercice comparativement à 678 000\$ enregistrées au cours de l'exercice précédent. Cette augmentation des charges financières s'explique principalement par la hausse du niveau d'endettement suite à l'acquisition de Sun TV et le rachat important d'actions de la Compagnie réalisé en juillet dernier.

AUTRES ÉLÉMENTS

Au cours de l'exercice, la Compagnie a comptabilisé un gain additionnel de 44 000\$ suite au règlement final de la vente d'une de ses filiales, Les Éditions TVA inc. La Compagnie a également constaté une charge de 591 000\$ correspondant à une réévaluation des radiations de droits de distribution acquis par le biais de sa filiale TVA Acquisition inc. et a constaté un gain de 1 257 000\$ suite à l'encaissement d'un solde à recevoir initialement radié. La Compagnie a, de plus, constaté une charge de 434 000\$ à titre de réévaluation de sa provision pour rationalisation reliée aux activités de production de son ancienne filiale TVA Acquisition inc. Un gain net de 276 000\$ a ainsi été enregistré sous la rubrique «Autres éléments».

Au cours de l'exercice précédent, une charge 765 000\$ a été comptabilisée afin de radier les frais de démarrage des services spécialisés numériques dont les projets ont été abandonnés et un gain de 754 000\$, suite à la vente de Les Éditions TVA inc. à Quebecor Média inc., pour une contrepartie préliminaire en espèces de 1 619 000\$ a également été comptabilisé sous la rubrique «Autres éléments». Une perte nette de 11 000\$ a ainsi été enregistrée en 2004 sous la rubrique «Autres éléments».

IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Au cours de l'exercice 2002, la Compagnie a reconnu des actifs d'impôts futurs au montant de 21 000 000\$ reliés principalement à des pertes fiscales reportées dans le cadre de la liquidation de certaines sociétés du secteur de la production et distribution. La contrepartie de ces actifs d'impôts futurs figure à la rubrique «Crédit reporté» du passif de la Compagnie, lequel est amorti par dotation à la charge d'impôts en proportion de la réduction nette de

ces actifs d'impôts futurs. Au 31 décembre 2005, le solde du crédit reporté totalise 1 684 000\$ comparativement à 2 257 000\$ à la fin de l'exercice précédent.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 11 943 000\$ soit un taux de 32,5% comparativement à une charge de 17 181 000\$ ou un taux d'imposition de 25,3% enregistrée au cours de l'exercice précédent. L'augmentation du taux d'imposition s'explique en grande partie par une utilisation moindre des crédits reportés obtenus en 2002 lors de la liquidation de TVA Acquisition inc., de TVA International et de certaines de ses filiales, et par l'impact de l'annonce de l'augmentation du taux d'imposition des sociétés au Québec suite à laquelle la Compagnie a dû comptabiliser une charge d'impôt de 2 058 000\$. Par ailleurs, la Compagnie a enregistré au cours de l'exercice une récupération d'impôts relative à des dons de produits audiovisuels auprès des archives nationales.

Au cours de l'exercice, la Compagnie a acquis des déductions fiscales représentant des impôts de l'ordre de 1 927 000\$ auprès de Quebecor World inc., une société sous contrôle commun de sa société mère ultime, Quebecor inc. Des avantages fiscaux de 737 000\$, relatifs à la transaction de l'exercice et de 1 820 000\$, relatifs à la transaction de l'exercice précédent, dont les déductions fiscales s'élevaient à 6 163 000\$, seront comptabilisés dans les résultats de la Compagnie lorsque le taux s'appliquant à ces déductions fiscales sera officiellement promulgué par les autorités législatives. Ces avantages sont actuellement comptabilisés à titre de passif d'impôts exigibles. En 2004, les transactions d'acquisition de déductions fiscales auprès de Quebecor World inc. avaient permis à la Compagnie de réaliser un gain de 187 000\$ qui a été comptabilisé à titre de surplus d'apport.

PART DE L'ACTIONNAIRE SANS CONTRÔLE

La part de l'actionnaire sans contrôle au montant de 2 747 000\$ représente la quote-part de Corporation Sun Media dans la perte nette de Sun TV. En 2004, cette quote-part s'élevait à 147 000\$.

PART DANS LES RÉSULTATS DE SOCIÉTÉS SATELLITES

Suite à la fermeture du capital de Netgraphe inc. le 31 octobre 2004 et à la réorganisation qui s'en est suivi, TVA possède 13,8% des actions en circulation de Netgraphe, devenu Canoë inc. Depuis le 31 octobre 2004, TVA n'enregistre donc plus dans ses résultats, sa quote-part des résultats de Netgraphe. La part dans les résultats des sociétés satellites s'est tout de même élevée à 806 000\$ au cours de l'exercice comparativement à 441 000\$ enregistrés au cours de l'exercice précédent.

BÉNÉFICE NET

Pour son exercice terminé le 31 décembre 2005, TVA a enregistré un bénéfice net de 28 373 000\$, soit 0,98\$ par action comparativement à un bénéfice net de 51 368 000\$, ou 1,61\$ par action enregistré au cours de l'exercice précédent. Le rendement sur l'avoir des actionnaires s'est donc élevé à 13% au cours de l'exercice comparativement à un rendement de 21% enregistré au cours de l'exercice précédent.

Le calcul des montants par action s'est fait sur une moyenne pondérée d'actions diluées en circulation de 28 917 369 pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005 et sur une moyenne pondérée d'actions diluées en circulation de 31 899 585 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Résultats comparatifs (en milliers de dollars)

| | Exercice terminé le 31 décembre 2005 | Exercice terminé le 31 décembre 2004 |
|---|---|---|
| Bénéfice net | 28 373 \$ | 51 368 \$ |
| Éléments sans incidence sur les liquidités | 8 188 | 15 003 |
| Fonds générés par l'exploitation courante | 36 561 | 66 371 |
| Variation nette des éléments hors liquidités | (21 815) | 10 861 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 14 746 | 77 232 |
| Produits de disposition d'entreprise | - | 1 619 |
| Acquisition d'immobilisations | (12 887) | (10 118) |
| Acquisition d'entreprises | - | (34 177) |
| Charges reportées | (742) | (1 003) |
| Acquisition d'un billet à terme d'une société apparentée | (37 300) | - |
| Autres variations des placements | 2 342 | 759 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (48 587) | (42 920) |
| Découvert bancaire | 12 284 | (617) |
| Augmentation de la dette à long terme | 72 169 | 10 565 |
| Frais de financement reportés | (441) | - |
| Émission d'actions privilégiées rachetables | 37 300 | - |
| Émission d'actions - Classe B | - | 2 639 |
| Rachat d'actions | (81 934) | (41 028) |
| Dividendes versés | (5 766) | (6 330) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 33 612 | (34 771) |
| Variation nette des espèces | (229) | (459) |
| Espèces au début | 1 986 | 2 445 |
| Espèces à la fin | 1 757 \$ | 1 986 \$ |

EXPLOITATION

Les liquidités provenant de l'exploitation se sont élevées à 14 746 000\$ au cours de l'exercice comparativement à 77 232 000\$ générées au cours de l'exercice précédent. Cette diminution importante des liquidités générées par les activités d'exploitation provient de la baisse de rentabilité de la Compagnie ainsi que de l'augmentation des éléments hors liquidités du fonds de roulement au cours de l'exercice particulièrement dans le secteur de la distribution qui a connu une forte croissance de ses revenus.

INVESTISSEMENT

Le 2 décembre 2004, suite à une décision du CRTC, la Compagnie (75 %) et Corporation Sun Media (25 %), une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc., ont acquis de CHUM Limited la totalité des actions de la société 3095531 Nova Scotia Company qui détient la licence d'exploitation de la station de télévision Sun TV (anciennement Toronto 1), pour un prix d'acquisition de 46 790 000\$ soit un prix d'acquisition convenu de 46 000 000\$ plus un ajustement du fonds de roulement de 157 000\$ plus des frais de transaction de 633 000\$. La finalisation de la transaction et le paiement final sont sujets au règlement final entre les parties de l'ajustement du fonds de roulement. De ce prix d'acquisition, 32 387 000\$ et 2 795 000\$ ont été payés en espèces par la Compagnie et Corporation Sun Media respectivement. De plus, Corporation Sun Media a cédé à CHUM Limited sa participation de 29,9 %, évaluée à 8 000 000\$, dans Cable Pulse 24 («CP24»), une station torontoise d'information continue.

Le 12 juillet 2005, Sun TV a procédé à une transaction de consolidation fiscale avec la Compagnie et son actionnaire sans contrôle Corporation Sun Media. Afin de réaliser cette transaction, Sun TV a émis 149 300 actions privilégiées rachetables au gré du détenteur avec dividendes cumulatifs et fixes de 10,85 % dont 37 300 actions à 1 000\$ émis en faveur de Corporation Sun Media. En retour, Sun TV a investi 149 300 000\$, dont 37 300 000\$ dans Corporation Sun Media sous forme d'obligations convertibles d'une durée de 15 ans portant intérêt au taux annuel de 10,5 % payable semi-annuellement et échéant le 6 juillet 2020. Cette transaction permet à la Compagnie et à Corporation Sun Media de réduire leurs impôts exigibles considérant que les intérêts sur les obligations convertibles sont déductibles aux fins fiscales pour ces sociétés, tandis que les dividendes sur les actions privilégiées ne sont pas imposables. Par ailleurs, cette transaction résulte pour la

Compagnie, au niveau consolidé, en un placement à long terme en obligations convertibles de 37 300 000\$ dans Corporation Sun Media et d'un montant équivalent en actions privilégiées rachetables présentées sous la rubrique «Part de l'actionnaire sans contrôle et actions privilégiées rachetables».

FINANCEMENT

Le 19 mai 2005, la Compagnie a déposé une offre publique de rachat d'actions, pour fins de rachat et d'annulation d'un nombre maximum de 3 500 000 actions classe B, participantes, sans droit de vote, à un prix d'au moins 19,50\$ et d'au plus 22,00\$ par action classe B. Le 6 juillet 2005, la Compagnie a pris livraison de 3 449 199 actions classe B de son capital-actions relativement à cette offre publique de rachat, pour une contrepartie totale de 75 882 000\$, plus des frais de transaction, financée à même la convention de crédit, soit 22,00\$ par action classe B.

Au cours de l'exercice, Groupe TVA inc. a déposé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter pour annulation, entre le 4 août 2005 et le 3 août 2006, un maximum de 1 137 722 actions de classe B de la Compagnie, représentant approximativement 5 % du nombre d'actions de classe B émises et en circulation. Au cours de l'exercice précédent, Groupe TVA avait également déposé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter pour annulation un maximum de 1 585 593 actions classe B. Au cours de l'exercice, la Compagnie a racheté 290 400 actions de classe B pour une contrepartie nette au comptant de 5 850 000\$. Au cours de l'exercice précédent, Groupe TVA avait racheté 1 892 500 actions en vertu de ce programme pour une contrepartie totale de 41 028 000\$.

Au cours de l'exercice, la Compagnie a renouvelé sa convention de crédit qui consiste en un emprunt à terme rotatif maximum de 160 000 000\$, portant intérêt à des taux variables fondés sur le taux des acceptations bancaires ou le taux de base bancaire, plus une marge variable en fonction du ratio de la dette totale sur le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et autres éléments. La convention de crédit vient à échéance et est remboursable en totalité le 15 juin 2010.

Le solde non utilisé et disponible des crédits rotatifs au 31 décembre 2005 est de 52 344 000\$.

SITUATION FINANCIÈRE

Groupe TVA bénéficie d'une bonne situation financière. Au 31 décembre 2005, le ratio d'endettement consolidé, mesuré par le ratio dette: capitalisation, était de 38:62 comparativement à 12:88 au 31 décembre 2004. La hausse de ce ratio s'explique principalement par l'impact sur la dette et l'avoir des actionnaires des rachats d'actions effectués au cours de l'exercice.

La dette à long terme de la Compagnie est passée de 34 929 000\$ au 31 décembre 2004, à 107 098 000\$ au 31 décembre 2005 soit une augmentation de 72 169 000\$ compte tenu des éléments mentionnés précédemment.

Les dividendes versés par la Compagnie au cours de l'exercice ont été de 0,20\$ par action équivalent aux dividendes versés au cours de l'exercice précédent.

Données financières trimestrielles (en milliers de dollars sauf les données par action) Pour les périodes de trois mois terminées les

| | 2005 | | | |
|--|-------------|--------------|------------|-----------|
| | 31 décembre | 30 septembre | 30 juin | 31 mars |
| Exploitation | | | | |
| Produits d'exploitation | 119 546 \$ | 81 042 \$ | 104 084 \$ | 96 680 \$ |
| Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments | 16 756 \$ | 4 812 \$ | 24 669 \$ | 6 754 \$ |
| Bénéfice net | 8 706 \$ | 2 671 \$ | 14 101 \$ | 2 895 \$ |
| Données par action de base | | | | |
| Bénéfice net | 0,32 \$ | 0,10 \$ | 0,46 \$ | 0,09 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) | 27 061 | 27 416 | 30 524 | 30 629 |
| Données par action diluée | | | | |
| Bénéfice net | 0,32 \$ | 0,10 \$ | 0,46 \$ | 0,09 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en milliers) | 27 065 | 27 425 | 30 527 | 30 643 |
| | | | | |
| | | | | |
| | 2004 | | | |
| | 31 décembre | 30 septembre | 30 juin | 31 mars |
| Exploitation | | | | |
| Produits d'exploitation | 106 388 \$ | 71 274 \$ | 94 383 \$ | 85 915 \$ |
| Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments | 25 469 \$ | 12 955 \$ | 29 699 \$ | 12 380 \$ |
| Bénéfice net | 17 375 \$ | 8 116 \$ | 17 585 \$ | 8 292 \$ |
| Données par action de base | | | | |
| Bénéfice net | 0,56 \$ | 0,26 \$ | 0,55 \$ | 0,26 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) | 31 168 | 31 820 | 32 021 | 32 508 |
| Données par action diluée | | | | |
| Bénéfice net | 0,56 \$ | 0,25 \$ | 0,55 \$ | 0,25 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en milliers) | 31 177 | 31 834 | 32 098 | 32 588 |

Données financières sur 3 ans (en milliers de dollars, sauf les montants par action)

| | Exercice terminé le 31 décembre 2005 | Exercice terminé le 31 décembre 2004 | Exercice terminé le 31 décembre 2003 |
|---------------------------------------|---|---|---|
| Produits d'exploitation | 401 352 \$ | 357 960 \$ | 340 945 \$ |
| Bénéfice net | 28 373 | 51 368 | 54 513 |
| Bénéfice par action de base et diluée | 0,98 | 1,61 | 1,65 |
| Total des actifs | 523 736 | 457 119 | 389 861 |
| Dettes à long terme | 107 098 | 34 929 | 24 364 |
| Dividendes par action | | | |
| Actions de classe A | 0,20 \$ | 0,20 \$ | 0,20 \$ |
| Actions de classe B | 0,20 | 0,20 | 0,20 |

L'augmentation des produits d'exploitation entre 2003 et 2004 s'explique essentiellement par la croissance des recettes publicitaires du secteur de la télévision. Par contre, la hausse des coûts de contenus et un taux d'imposition plus élevé ont fait baisser le bénéfice net de la Compagnie qui est passé de 54 513 000 \$ ou 1,65 \$ par action en 2003 à 51 368 000 \$ ou 1,61 \$ en 2004.

L'augmentation du total des actifs et de la dette à long terme en 2004 par rapport à 2003, s'explique principalement par l'acquisition de Sun TV réalisée le 2 décembre 2004 (note 2 des états financiers annuels).

L'augmentation de la dette à long terme en 2005 par rapport à 2004 s'explique principalement par les rachats d'actions effectués au cours de l'exercice et financés à même la convention d'emprunt rotative. La croissance du total des actifs entre les deux mêmes exercices financiers s'explique par la croissance du fonds de roulement et par la transaction de consolidation fiscale effectuée par Sun TV et expliquée sous la rubrique « Investissement ».

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Compagnie s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, principalement pour des services et des locaux pour bureaux ainsi qu'en contrats d'acquisition de droits de diffusion et de distribution, représentant des paiements totaux de 72 440 000 \$ jusqu'en 2012. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit:

| | |
|------------------|---------------|
| 2006 | 37 214 000 \$ |
| 2007 | 13 220 000 \$ |
| 2008 | 9 209 000 \$ |
| 2009 | 7 714 000 \$ |
| 2010 | 2 999 000 \$ |
| 2011 et suivants | 2 084 000 \$ |

De plus, dans le cadre de l'acquisition de la station de télévision torontoise Sun TV, la Compagnie s'est engagée à investir dans l'industrie télévisuelle canadienne sur une période de cinq ans à sept ans, un montant de 4 600 000 \$ au titre des avantages tangibles. Ce montant vient s'ajouter au solde des engagements de condition de licence de l'ancien propriétaire d'un montant de 8 996 000 \$ que la Compagnie devra assumer sur une période de quatre à sept ans. Au 31 décembre 2005, il restait à la Compagnie, un solde de 10 818 000 \$ non engagés aux fins des conditions de licences exigées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »).

GARANTIES

Dans le cours normal de ses opérations, la Compagnie procure à des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que contrats d'acquisition, ententes de service et contrats de location. Ces ententes obligent la Compagnie à indemniser un tiers pour les coûts engagés en regard de certains changements aux lois et règlements (incluant celles relatives aux lois fiscales) ou résultant de poursuites judiciaires ou sanctions réglementaires résultant de ces transactions. Les termes de ces indemnisations vont varier d'une transaction à l'autre, en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes

d'indemnisation empêche la Compagnie d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que celle-ci pourrait être tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Compagnie n'a jamais eu à faire des débours significatifs en vertu de telles ententes. La Compagnie n'a constaté aucun passif relativement à ces ententes puisqu'elle estime n'avoir aucun paiement à effectuer en vertu de ces ententes.

La Compagnie a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet est inférieure à la valeur résiduelle garantie, la Compagnie devra alors compenser le bailleur, selon certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. L'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 608 000\$. Au 31 décembre 2005, la Compagnie n'a inscrit aucun passif relativement à ces garanties.

PRATIQUES COMPTABLES DÉTERMINANTES

ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation comprend deux étapes.

Lors de la première étape, la valeur comptable rattachée à une unité d'exploitation doit être comparée à sa juste valeur. Pour déterminer la juste valeur d'une unité d'exploitation, la Compagnie utilise une combinaison de méthodes d'évaluation comprenant entre autre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et les multiples du bénéfice d'exploitation.

La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs requiert l'utilisation d'estimations telles que la valeur et le calendrier d'une série de flux de trésorerie futurs, l'estimation des variations anticipées dans les montants et les échelonnements de ces flux de trésorerie, la valeur de l'argent dans le temps représentée par le taux d'intérêt hors risque, ainsi que le prix rattaché à la prise en charge de l'incertitude inhérente à l'actif.

La méthode des multiples du bénéfice d'exploitation nécessite la disponibilité d'informations sur la juste valeur d'entreprises ayant

des caractéristiques économiques comparables et observables, et que les multiples pertinents de l'entreprise comparable soient connus.

Pour ces raisons, l'évaluation de la juste valeur d'une unité d'exploitation requiert du jugement et se base exclusivement sur des estimations et des hypothèses.

Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape du test de dépréciation doit être réalisée. La juste valeur de tout écart d'acquisition rattachée à une unité d'exploitation doit être comparée à la valeur comptable de l'écart d'acquisition afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant.

La juste valeur de l'écart d'acquisition est déterminée de la même manière que la valeur d'un écart d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La Compagnie répartit la juste valeur d'une unité d'exploitation entre tous les actifs et passifs de cette unité, comme si l'unité d'exploitation avait été acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et que la juste valeur de l'unité d'exploitation représentait son coût d'acquisition. L'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur les valeurs attribuées à ces actifs et passifs est la juste valeur de l'écart d'acquisition.

La conclusion du dernier test de dépréciation effectué en octobre 2005 est qu'aucune perte de valeur n'existait.

LICENCES

Les licences sont constituées de licences de diffusion ainsi que de licences représentant le droit d'utiliser au Canada les marques de commerce de magazines.

Les licences de diffusion représentent le coût d'acquisition des droits d'exploitation de stations de télévision et elles ont une durée de vie indéfinie.

Ces licences sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou réévaluées lorsque des événements ou des changements de circonstances nécessitent un tel examen. La valeur comptable de la licence est comparée à sa juste valeur et tout écart défavorable doit être imputé aux résultats de la Compagnie.

La Compagnie utilise une combinaison de méthodes d'évaluation comprenant entre autres la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et les multiples du bénéfice d'exploitation.

La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs requiert l'utilisation d'estimations telles que la valeur et le calendrier d'une série de flux de trésorerie futurs, l'estimation des variations anticipées dans les montants et les échelonnements de ces flux de trésorerie, la valeur de l'argent dans le temps représentée par le taux d'intérêt hors risque, ainsi que le prix rattaché à la prise en charge de l'incertitude inhérente à l'actif.

La méthode des multiples du bénéfice d'exploitation nécessite la disponibilité d'informations sur la juste valeur d'entreprises ayant des caractéristiques économiques comparables et observables, et que les multiples pertinents de l'entreprise comparable soient connus.

Le test de dépréciation effectué en octobre 2005 a permis de conclure qu'aucune perte de valeur n'existait.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

La Compagnie offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. La politique de la Compagnie est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations. Les différents régimes de retraite de la Compagnie ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au cours des trois dernières années. L'actif des régimes est calculé à sa juste valeur et se compose de titres de participation ainsi que de titres à revenu fixe de sociétés et de gouvernements.

Les obligations de la Compagnie en matière de retraite et d'avantages complémentaires à la retraite sont évaluées selon plusieurs hypothèses économiques et démographiques établies avec la collaboration des actuaires de la Compagnie. Parmi les hypothèses clés, on retrouve le taux d'actualisation, le rendement prévu sur l'actif du régime et le taux d'augmentation de la rémunération.

La Compagnie considère que les hypothèses utilisées sont raisonnables selon l'information présentement disponible. Cependant, des variations à ces hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les coûts et obligations des régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite au cours des prochains exercices.

IMPÔTS FUTURS

La Compagnie doit évaluer la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs résultant des écarts temporaires entre la valeur comptable au bilan et la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif, et résultant également de la valeur fiscale des pertes inutilisées et reportées dans le futur. Cette évaluation repose sur le jugement et dépend d'hypothèses et d'estimations concernant la réalisation et la nature des bénéfices imposables futurs. Le montant des actifs d'impôts futurs qui sera effectivement réalisé pourrait être sensiblement différent de celui qui est inscrit aux états financiers, selon les résultats d'exploitation futurs de la Compagnie.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Compagnie exerce ses activités dans le secteur des communications lequel comporte divers facteurs de risque et d'incertitudes. Les risques et incertitudes décrits ci-après pourraient avoir une incidence importante sur les activités d'exploitation et les résultats financiers de la Compagnie.

CARACTÈRE SAISONNIER

Les activités de la Compagnie sont influencées par les cycles économiques et peuvent subir les contrecoups de la nature cyclique des marchés dans lesquels la Compagnie est présente, ainsi que les conditions économiques locales, régionales, nationales et mondiales. Les variations saisonnières du commerce de détail influencent les résultats financiers de la Compagnie. De plus, puisque les activités de la Compagnie exigent une forte intensité de main d'œuvre, sa structure de coûts fixes est prédominante. Durant les périodes de contraction économique, les produits peuvent fléchir alors que la structure de coûts demeure stable, ce qui entraîne une diminution du bénéfice.

RISQUE D'EXPLOITATION

La concurrence qui s'exerce sur les plans de la publicité, de la clientèle, des téléspectateurs, des auditeurs, des lecteurs et de la distribution est féroce. Elle émane des stations et des réseaux de télévisions par ondes hertziennes, des chaînes spécialisées, des récepteurs radioélectriques, des journaux locaux, régionaux et nationaux, des magazines, du publipostage direct et d'autres médias de communications et de publicité qui déploient leurs activités dans les marchés de la Compagnie. On retrouve parmi les concurrents des sociétés fermées de même que des intervenants appartenant à l'État. En outre, les regroupements se multiplient dans les secteurs des médias canadiens créant ainsi des concurrents qui ont des intérêts dans divers secteurs et médias.

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

La Compagnie est assujettie à des lois et règlements divers en matière d'environnement. Tout défaut quant aux dispositions des lois et des règlements actuels et futurs pourrait entraîner des obligations en matière de réparation. Même si la Compagnie est d'avis qu'elle se conforme, à tous égards importants, à ces lois, règlements et politiques gouvernementales, il n'y a rien qui garantisse que tous les passifs environnementaux ont été établis.

RISQUES DE CRÉDIT

La concentration du risque de crédit à l'égard des comptes clients est limitée en raison de la diversité des activités et des clients de la Compagnie. Au 31 décembre 2005, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients.

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE

La Compagnie est assujettie à un nombre important de lois et règlements émanant des autorités gouvernementales notamment par le biais de la Loi concernant la radiodiffusion et de la Loi sur les télécommunications, qui sont toutes deux administrées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes («CRTC»). Tout changement dans les lois, les règlements ou les politiques régissant la télévision, de même que la mise en application de nouvelles lois, de nouveaux règlements ou conditions d'utilisation d'un permis pourraient avoir une incidence considérable sur les activités de la Compagnie, sa situation financière et les résultats de son exploitation.

RISQUES LIÉS À L'AIDE GOUVERNEMENTALE

La Compagnie bénéficie de certains programmes d'aides gouvernementales pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films ainsi que l'édition de magazines au Canada. Tout changement dans les règles d'application de ces aides gouvernementales dans le futur pourrait avoir des incidences importantes sur les résultats d'exploitation de la Compagnie.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, l'évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Compagnie a été effectuée.

En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président principal et chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces à la fin de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005 et plus spécifiquement que la conception de ces contrôles et procédures fournies une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Compagnie, y compris ses filiales consolidées, leur est communiquée par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La Compagnie est un émetteur assujetti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Compagnie ou sur Internet à l'adresse www.sedar.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Les énoncés figurant dans le présent document intitulé «rapport de gestion annuel» qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Compagnie dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents), les risques associés à l'investissement en capital, les risques environnementaux, les risques de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale et la fluctuation générale de la conjoncture économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que, la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la

Compagnie et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Compagnie qui sont accessibles à www.sedar.com et www.tva.canoe.com, y compris, en particulier, la rubrique «Risques et incertitudes» du présent rapport de gestion annuel de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion annuel reflètent les attentes de la Compagnie au 3 février 2006 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Compagnie décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit.

Le 3 février 2006
Montréal (Québec)

Rapport de la direction

Les présents états financiers consolidés de Groupe TVA inc. et ses filiales sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Groupe TVA inc.

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations.

Pour assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers, la direction de la Compagnie, ainsi que les directions de ses filiales, se sont dotées de systèmes de contrôles comptables internes et voient à l'application d'un programme de vérification interne. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers, que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et préservés, et que la préparation ainsi que la présentation des autres informations financières concordent avec les états financiers.

Le président du conseil,



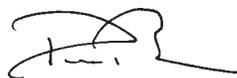
Jean Neveu

Montréal, Canada
Le 3 février 2006

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers surtout par l'entremise de son comité de vérification, formé uniquement d'administrateurs externes. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et le rapport annuel de la Compagnie et formule ses recommandations au conseil d'administration pour son approbation. Le comité de vérification rencontre la direction ainsi que les vérificateurs internes et externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions de vérification et des questions de présentation de l'information financière et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. Les vérificateurs désignés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, dont le rapport suit.

Le vice-président principal et
chef de la direction financière



Paul Buron

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Groupe TVA inc. aux 31 décembre 2005 et 2004 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le

contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Compagnie aux 31 décembre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l. / S.E.N.C.-R.L.

Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 3 février 2006

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(en milliers de dollars sauf les montants par action)

| | 2005 | 2004 |
|---|-------------------|------------|
| Produits d'exploitation | 401 352 \$ | 357 960 \$ |
| Charges d'exploitation, de vente et d'administration | 348 361 | 277 457 \$ |
| Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments | 52 991 | 80 503 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 12 753 | 11 213 |
| Amortissement des frais de démarrage reportés | 987 | 640 |
| Charges financières (note 3) | 2 764 | 678 |
| Autres éléments (note 4) | (276) | 11 |
| | 16 228 | 12 542 |
| Bénéfice avant impôts sur le bénéfice, part de l'actionnaire sans contrôle et part des bénéficiaires dans les sociétés satellites | 36 763 | 67 961 |
| Impôts sur le bénéfice (note 5) | 11 943 | 17 181 |
| Part de l'actionnaire sans contrôle | (2 747) | (147) |
| Part des bénéfices dans les sociétés satellites | (806) | (441) |
| Bénéfice net | 28 373 \$ | 51 368 \$ |
| Bénéfice par action de base et dilué (note 15) | 0,98 \$ | 1,61 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(en milliers de dollars)

| | 2005 | 2004 |
|---|-------------------|------------|
| Solde au début | 111 680 \$ | 98 265 \$ |
| Bénéfice net | 28 373 | 51 368 |
| Dividendes versés | (5 766) | (6 330) |
| Rachat d'actions - excédent du prix payé sur la valeur comptable nette (note 15) | (63 007) | (31 623) |
| Solde à la fin | 71 280 \$ | 111 680 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

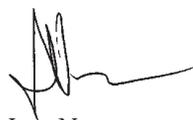
Bilans consolidés

31 décembre 2005 et 2004
(en milliers de dollars)

| | 2005 | 2004 |
|---|-------------------|------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Espèces | 1 757 \$ | 1 986 \$ |
| Débiteurs (note 8) | 105 023 | 93 107 |
| Investissements dans des produits télévisuels et des films (note 9) | 45 145 | 35 823 |
| Stocks et charges payées d'avance | 5 607 | 4 963 |
| Actifs d'impôts futurs (note 5) | 9 156 | 5 297 |
| | 166 688 | 141 176 |
| Investissements dans des produits télévisuels et des films (note 9) | 28 040 | 22 237 |
| Placements (note 10) | 57 840 | 22 076 |
| Immobilisations corporelles (note 11) | 77 173 | 77 999 |
| Actifs d'impôts futurs (note 5) | 3 478 | 3 122 |
| Autres éléments d'actif (note 12) | 6 870 | 6 348 |
| Licences (note 2) | 101 159 | 101 159 |
| Écart d'acquisition (note 2) | 82 488 | 83 002 |
| | 523 736 \$ | 457 119 \$ |
| Passif et avoir des actionnaires | | |
| Passif à court terme | | |
| Découvert bancaire | 12 284 \$ | - |
| Créditeurs et charges à payer (note 13) | 74 628 | 75 660 |
| Droits de diffusion et de distribution à payer | 26 466 | 20 012 |
| Produits reportés | 5 620 | 5 096 |
| Crédit reporté (note 5) | 1 394 | 1 860 |
| | 120 392 | 102 628 |
| Droits de diffusion à payer | 2 532 | 4 899 |
| Dette à long terme (note 14) | 107 098 | 34 929 |
| Passifs d'impôts futurs (note 5) | 57 422 | 54 376 |
| Crédit reporté (note 5) | 290 | 397 |
| Part de l'actionnaire sans contrôle et actions privilégiées rachetables (note 10) | 46 104 | 10 665 |
| | 333 838 | 207 894 |
| Avoir des actionnaires | | |
| Capital-actions (note 15) | 115 187 | 134 114 |
| Surplus d'apport (note 5) | 3 431 | 3 431 |
| Bénéfices non répartis | 71 280 | 111 680 |
| | 189 898 | 249 225 |
| Engagements, garanties et éventualités (note 20) | | |
| | 523 736 \$ | 457 119 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



Jean Neveu
Président du conseil d'administration



Fernand Belisle
Président du comité de vérification

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(en milliers de dollars)

| | 2005 | 2004 |
|--|------------------|-----------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Bénéfice net | 28 373 \$ | 51 368 \$ |
| Éléments sans incidence sur les liquidités | | |
| Part des bénéfices dans les sociétés satellites | (806) | (441) |
| Amortissements | 13 879 | 12 309 |
| Impôts futurs (note 5) | (1 588) | 3 034 |
| Part de l'actionnaire sans contrôle | (2 747) | (147) |
| Autres éléments | (550) | 248 |
| Fonds générés par l'exploitation courante | 36 561 | 66 371 |
| Variation nette des éléments hors liquidités (note 7) | (21 815) | 10 861 |
| | 14 746 | 77 232 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (12 887) | (10 118) |
| Charges reportées | (742) | (1 003) |
| Acquisitions d'entreprises (note 2) | - | (34 177) |
| Produit de disposition d'entreprise (note 2) | - | 1 619 |
| Acquisition d'un billet à terme d'une société apparentée (note 10) | (37 300) | - |
| Autre variation des placements (note 10) | 2 342 | 759 |
| | (48 587) | (42 920) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Découvert bancaire | 12 284 | (617) |
| Frais de financement reportés | (441) | - |
| Augmentation de la dette à long terme | 72 169 | 10 565 |
| Émission d'actions de classe B (note 15) | - | 2 639 |
| Émission d'actions privilégiées rachetables (note 10) | 37 300 | - |
| Rachat d'actions (note 15) | (81 934) | (41 028) |
| Dividendes versés | (5 766) | (6 330) |
| | 33 612 | (34 771) |
| Variation nette des espèces | (229) | (459) |
| Espèces au début | 1 986 | 2 445 |
| Espèces à la fin | 1 757 \$ | 1 986 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

La Compagnie, constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), exerce ses activités principalement dans les domaines de la télévision, de la distribution de produits télévisuels et de films et de l'édition de magazines spécialisés.

1. Principales conventions comptables

a) Consolidation et placements à long terme

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Compagnie et de toutes ses filiales de la date d'acquisition de leur contrôle à la date du bilan. Les participations dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Les placements dans les sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation et les autres placements sont comptabilisés au coût.

b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Compagnie doit faire des estimations et établir des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif figurant au bilan, sur l'actif et le passif éventuels divulgués à la date des états financiers et sur les montants des produits et charges figurant à l'état des résultats pour l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

c) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Compagnie peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films et l'édition de magazines au Canada.

L'aide gouvernementale relative aux productions d'émission est enregistrée en réduction des coûts de production. Dans le secteur de l'édition, l'aide gouvernementale liée à la rédaction est comptabilisée à titre de produits d'exploitation et amortie durant l'exercice au cours duquel la Compagnie satisfait les conditions pour obtenir l'aide gouvernementale. L'aide gouvernementale liée à la distribution de magazines est comptabilisée en diminution des charges y afférentes.

L'aide gouvernementale à l'égard de la distribution de films est assortie de conditions particulières quant à l'exploitation de la distribution et peut occasionner un remboursement de l'aide ou d'une portion de celle-ci, advenant un défaut de la Compagnie de

se conformer à ces conditions particulières. La portion non remboursable de l'aide gouvernementale relative aux dépenses de mise en marché est portée en réduction de ces dépenses. Quant à la portion remboursable, elle est comptabilisée à titre d'avance et est remboursable en totalité ou en partie lorsque le film atteint un certain seuil de rentabilité. Dans l'éventualité où le film n'atteint pas les niveaux de revenus prévus, la totalité ou une portion de ces avances ne serait pas remboursable par la Compagnie et serait comptabilisée en réduction des dépenses d'exploitation de la Compagnie.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

e) Émissions réalisées et en cours de réalisation

Les émissions réalisées et en cours de réalisation ont trait aux activités de télévision. Les émissions réalisées et en cours de réalisation sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût inclut les charges directes de biens et services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des charges générales reliées à chaque émission. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion ou lorsqu'une perte est prévisible.

f) Droits de diffusion et droits de diffusion à payer

Les droits de diffusion correspondent essentiellement aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels et de films. La Compagnie constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion, lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées :

- i) Le coût de chaque émission, film ou série est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable;
- ii) Les émissions, films ou séries ont été acceptés par la Compagnie conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion;
- iii) Les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première diffusion.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que les conditions pour la constatation d'un actif ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance dans les droits de diffusion.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Droits de diffusion et droits de diffusion à payer (suite)

Les droits de diffusion sont classés à court terme ou à long terme selon l'estimation de diffusion établie par la direction.

Ces droits sont amortis lors de la diffusion sur la durée du contrat, en fonction du nombre estimé de présentations à l'écran et selon une méthode d'amortissement basée sur les revenus estimatifs futurs. L'amortissement de ces droits est présenté dans les charges d'exploitation, de vente et d'administration. Les droits de diffusion sont évalués au moindre du coût non amorti ou de la valeur de réalisation nette prévue.

Les droits de diffusion à payer sont répartis entre les éléments de passif à court terme et à long terme selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

g) Droits de distribution et droits de distribution à payer

Les droits de distribution ont trait aux activités de distribution de films et de produits télévisuels. Les coûts comprennent les coûts d'acquisition des droits des films et les coûts attribuables aux frais de publicité et autres coûts d'exploitation qui procurent des avantages économiques futurs probables. La valeur de réalisation nette des droits de distribution représente la part de la Compagnie dans les produits futurs estimatifs qui seront générés, déduction faite des coûts futurs. La Compagnie constate un actif au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition, le film est disponible pour diffusion et les coûts des droits sont connus ou peuvent être raisonnablement estimés.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que les conditions pour la constatation d'un actif ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de distribution payés d'avance dans les droits de distribution.

Les droits de distribution sont amortis selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit amorti dans la proportion de ses produits bruts réalisés par rapport au total de ses produits bruts anticipés. L'amortissement des droits de distribution est inclus dans les charges d'exploitation, de vente et d'administration.

Les estimations des produits de chacun des films sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin, selon l'évaluation par la direction des conditions actuelles du marché. Les

droits de distribution sont évalués au moindre du coût non amorti et de la valeur de réalisation nette.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. La Compagnie pourvoit à l'amortissement selon les méthodes et taux suivants:

| Élément d'actif | Méthode | Taux |
|-----------------|-----------------------|--------------|
| Bâtiments | Linéaire | 2,5% à 4% |
| Équipements | Linéaire et dégressif | 6,6% à 33,3% |

i) Charges reportées

Les charges reportées correspondent aux frais de démarrage de services spécialisés et aux frais de financement reportés. Les charges reportées reliées aux services spécialisés sont amorties de façon linéaire sur une période de cinq ans à partir du début des opérations commerciales, et celles liées au financement sont amorties de façon linéaire sur la durée de la dette correspondante. Les charges reportées sont présentées à la rubrique, autres éléments d'actif.

j) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, y compris les immobilisations corporelles ainsi que les immobilisations incorporelles amortissables, sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. La recouvrabilité d'un actif destiné à être détenu et utilisé se mesure par comparaison de sa valeur comptable et des estimations des flux de trésorerie futurs non actualisés susceptibles de découler de cet actif. Si la valeur comptable de l'actif excède les flux de trésorerie futurs estimatifs susceptibles d'en découler, une moins-value égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa juste valeur est inscrite.

k) Licences et écart d'acquisition

Les licences sont constituées de licences de diffusion ainsi que les licences représentant le droit d'utiliser au Canada les marques de commerce de magazines. Les licences de diffusion représentent le coût d'acquisition des droits d'exploitation de stations de télévision. Ces licences ont une durée de vie indéfinie.

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix payé sur la juste valeur de l'actif net des entreprises acquises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite)

k) Licences et écart d'acquisition (suite)

Les licences dont la durée de vie est indéfinie et l'écart d'acquisition ne sont pas amortis aux résultats; ils sont cependant soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment, si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Compagnie n'a constaté aucune baisse de valeur suite aux tests annuels effectués en octobre 2005 et 2004.

l) Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite

La Compagnie offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. De plus, la Compagnie offre à certains employés à la retraite, en vertu d'un ancien régime, une protection d'assurance-vie à la retraite, une protection d'assurance-maladie et d'assurance dentaire. Les employés actifs de la Compagnie ne bénéficient plus de ce type de protection. L'écart entre les cotisations de l'employeur et les montants inscrits à titre de charges d'avantages sociaux est comptabilisé à l'actif ou à l'obligation au titre des prestations constituées.

Pour tous les régimes à prestations déterminées, les conventions comptables suivantes ont été retenues:

- i) Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, et il est imputé aux résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés. Les calculs tiennent compte des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes de retraite, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.
- ii) Aux fins de la détermination du rendement prévu des actifs des régimes de retraite, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- iii) Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.
- iv) L'excédent du gain actuariel net (perte actuarielle nette) sur 10% du plus élevé de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs du régime, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

v) Le rendement à long terme prévu de l'actif des caisses de retraite est fondé sur la juste valeur.

vi) L'actif transitoire net initial est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante prévue du groupe d'employés qui participent aux régimes.

Pour les régimes de retraite à cotisations déterminées, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la Compagnie est tenue de verser en échange des services rendus par les employés.

m) Constatation des produits d'exploitation

Revenus de publicité

Les produits tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire du secteur de la télévision sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Dans le secteur de l'édition, les revenus tirés de la vente d'espaces publicitaires sont constatés au moment où la publicité est publiée, soit à la parution du magazine.

Revenus d'abonnement

Les revenus de redevances provenant d'abonnement de clients à des chaînes de télévision spécialisées sont constatés mensuellement lorsque le service est rendu.

Les revenus tirés d'abonnement aux magazines sont constatés comme produits lorsque le service est rendu. Les montants reçus à titre d'abonnement à des magazines sont comptabilisés comme produits reportés et sont amortis sur la durée de l'abonnement.

Revenus provenant de la vente de magazines en kiosque

Les revenus tirés de la vente de magazines en kiosque sont constatés au moment de la livraison en kiosque et sont calculés en utilisant un montant de revenu moins une provision pour retours futurs.

Revenus de distribution

Les produits tirés de l'exploitation des droits de distribution de films et d'émissions de télévision sont constatés lorsque les conditions suivantes sont respectées:

- i) Il existe une preuve convaincante qu'il y a une transaction de vente avec un client. Une preuve est convaincante uniquement s'il y a un contrat ou un autre document légal exécutoire établissant au minimum (i) la durée des droits cédés, (ii) le film ou le groupe de films assujetti et (iii) la contrepartie à recevoir en échange des droits;

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite)

m) Constatation des produits d'exploitation (suite)

Revenus de distribution (suite)

- ii) Le film est terminé et a été livré ou est disponible pour la livraison;
- iii) La période des droits a débuté et le client peut commencer l'exploitation, la présentation, la diffusion ou la vente;
- iv) La rémunération de la Compagnie est fixe ou peut être déterminée de façon raisonnable;
- v) Le recouvrement de la rémunération de la Compagnie est raisonnablement sûr.

Les produits tirés de la sortie en salle de films sont constatés au cours des mois durant lesquels le film est présenté en salle selon un pourcentage des recettes des salles de cinéma, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées. Les revenus en vidéo sont constatés durant le mois durant lequel le film est sorti en vidéo sur la base des livraisons de copies de vidéocassettes et de vidéodisques numériques («DVD»), moins une provision pour retours futurs ou sur la base d'un pourcentage des revenus du détaillant, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées.

Vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits du service de téléachats sont constatés au moment de la livraison des produits.

n) Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les revenus et les dépenses libellés en devises étrangères sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux d'origine. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

o) Impôts sur le bénéfice

La Compagnie utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur le bénéfice. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers

pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

p) Rémunérations et autres paiements à base d'actions

Le 15 octobre 2004, la Compagnie a modifié les conventions d'octroi d'options d'achat d'actions de tous les bénéficiaires afin que ceux-ci puissent, au moment de la levée de leur option, choisir de recevoir de la Compagnie un paiement en espèces correspondant à la plus-value. Suite à ce changement, la Compagnie a modifié sa convention comptable et utilise, depuis cette date, la méthode de la valeur intrinsèque pour toutes les attributions à des salariés qui sont des attributions d'options d'achat d'actions, qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, à la discrétion de l'employé. Selon cette méthode, le coût de rémunération rattaché aux attributions à des salariés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs est constaté sur le délai d'acquisition des droits à chaque exercice dans les frais d'exploitation. Les variations de la juste valeur des actions sous-jacentes aux options entre la date d'attribution (qui correspond à la date de modification du régime pour les options octroyées avant cette date) et la date d'évaluation entraînent un changement dans l'évaluation du coût de rémunération dont la contrepartie est comptabilisée dans les créditeurs et charges à payer. Pour le régime d'actionnariat à l'intention des cadres et des employés, la contribution de la Compagnie pour le compte des salariés est constatée comme une charge de rémunération. Toute contrepartie versée par des cadres et employés pour l'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions. Les attributions aux membres de la haute direction faites dans le cadre du régime de rémunération différée d'unités d'actions fictives et du régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média inc. sont évaluées et inscrites dans les états financiers à leur juste valeur. Selon cette méthode, la variation de la juste valeur de l'unité d'action fictive ainsi que de l'option d'achat d'actions de Quebecor Média inc. modifie le coût de rémunération qui est constaté sur le délai d'acquisition de l'attribution.

q) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La Compagnie utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options en vue de calculer le résultat dilué par action.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2. Acquisitions et disposition d'entreprises

Acquisitions d'entreprises

Sun TV (anciennement Toronto 1)

Le 2 décembre 2004, suite à une décision du CRTC, la Compagnie (75 %) et Corporation Sun Media (25 %), une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc., ont acquis de CHUM Limited la totalité des actions de la société 3095531 Nova Scotia Company qui détient la licence d'exploitation de la station de télévision Sun TV pour un prix d'acquisition de 46 790 000\$, soit un prix d'acquisition convenu de 46 000 000\$, plus un ajustement du fonds de roulement de 157 000 \$ et des frais de transaction de 633 000\$ (700 000\$ établis préliminairement en 2004). La finalisation de la transaction et le paiement final sont sujets au règlement final entre les parties de l'ajustement du fonds de

roulement. De ce prix d'acquisition, 32 387 000\$ et 2 795 000\$ ont été payés en espèces par la Compagnie et Corporation Sun Media respectivement. De plus, Corporation Sun Media a cédé à CHUM Limited sa participation de 29,9 %, évaluée à 8 000 000\$, dans Cable Pulse 24 («CP24»), une station torontoise d'information continue.

La totalité des résultats de Sun TV sont inclus dans les résultats consolidés de la Compagnie depuis le 2 décembre 2004. La Compagnie a également procédé au changement de dénomination sociale de Toronto 1 pour Sun TV au cours de l'exercice.

La répartition ajustée du prix d'acquisition se détaille comme suit:

| | Ajustée | Préliminaire |
|--|------------------|------------------|
| Éléments d'actif acquis | | |
| Débiteurs | 3 033 \$ | 4 500 \$ |
| Charges payées d'avance | 228 | 226 |
| Droits de diffusion | 80 | 4 295 |
| Immobilisations corporelles | 14 818 | 14 374 |
| Licence | 30 826 | 30 826 |
| Écart d'acquisition | 10 622 | 11 134 |
| Éléments de passif assumés | | |
| Créditeurs et charges à payer | 1 532 | 5 000 |
| Droits de diffusion à payer | 150 | 5 972 |
| Passif d'impôts futurs | 11 134 | 11 134 |
| Part de l'actionnaire sans contrôle | 11 698 | 10 812 |
| Actif net acquis à la juste valeur et contrepartie versée et à verser | 35 093 \$ | 32 437 \$ |

Publicor

Le 16 mai 2002, la Compagnie a acquis la totalité des actifs et passifs de Publicor, une division de sa société mère, Quebecor Média inc.

Le contrat d'acquisition prévoyait un ajustement maximum du prix d'acquisition de 6 000 000\$ sur trois ans, à raison d'un paiement maximum de 2 500 000\$ par année, dans la mesure où la rentabilité du secteur de l'édition en 2003, 2004 et 2005 dépasse certains niveaux préétablis.

Aux 31 décembre 2005 et 2004, la Compagnie n'a pas comptabilisé d'ajustement au prix d'acquisition, puisque les critères pour constater un tel ajustement n'ont pas été atteints. Au 31 décembre 2003, la Compagnie avait comptabilisé un ajustement du prix d'acquisition de 1 540 000\$ à titre d'écart d'acquisition additionnel et avait comptabilisé une contrepartie égale dans les créditeurs et charges à payer. Cette somme a été payée le 1^{er} mars 2004.

Mystery

Le 30 avril 2004, la Compagnie a acquis une participation additionnelle de 4,95 % dans la coentreprise Mystery, société en nom collectif («Mystery») en contrepartie de 5\$ en espèces. Cette transaction porte la participation de la Compagnie dans la coentreprise à 50 %. La coentreprise détient une licence du Conseil de la radiodiffusion pour l'exploitation de la chaîne spécialisée numérique de catégorie 1 Mystery.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et la Compagnie comptabilise son placement dans la coentreprise selon la méthode de la consolidation proportionnelle. La répartition du prix d'acquisition a entraîné la comptabilisation d'une licence d'un montant total de 280 000\$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2. Acquisitions et disposition d'entreprises (suite)

Acquisitions d'entreprises (suite)

Argent

Le 23 septembre 2004, les partenaires dans la détention de la licence de service spécialisé numérique de langue française «Argent» ont signifié à la Compagnie leur intérêt de se retirer du partenariat. La Compagnie a enregistré un coût de 200 000\$ attribuable au règlement de ce retrait qui est présenté à titre de coût de licence.

Disposition d'entreprise

Les Éditions TVA inc.

Le 31 décembre 2004, la Compagnie a cédé sa participation de

100% dans Les Éditions TVA inc., une société éditrice dans le domaine des livres, à Quebecor Média inc., sa société mère, pour une contrepartie préliminaire de 1 619 000\$. Cette transaction avait été comptabilisée à la valeur d'échange et a permis à la Compagnie de réaliser un gain sur disposition en 2004 de 754 000\$. Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2005, la Compagnie a comptabilisé un gain additionnel de 44 000\$ suite au règlement final de la vente. La contrepartie finale s'élève maintenant à 1 710 000\$. Dans le cadre de cette transaction, la Compagnie a réduit son écart d'acquisition d'un montant de 530 000\$.

3. Charges financières

| | 2005 | 2004 |
|---|-----------------|--------|
| Intérêts sur la dette à long terme | 2 686 \$ | 588 \$ |
| Dividende sur actions privilégiées rachetables (note 10) ⁽¹⁾ | 1 852 | - |
| Revenus d'intérêt sur billet à recevoir d'une société apparentée (note 10) ⁽¹⁾ | (1 792) | - |
| Revenus d'intérêts | (193) | (839) |
| Amortissement des frais de financement reportés | 140 | 456 |
| Autres intérêts | 71 | 473 |
| | 2 764 \$ | 678 \$ |

⁽¹⁾ De ces montants, des dividendes de 1 785 000\$ ont été versés et un montant de 1 728 000\$ a été reçu à titre de revenus d'intérêt.

4. Autres éléments

a) Secteur télévision

Au cours de l'exercice précédent, la Compagnie a comptabilisé une charge de 765 000\$ correspondant à la radiation des frais de démarrage de services spécialisés numériques dont les projets ont été abandonnés.

b) Secteur édition

Au cours de l'exercice, la Compagnie a comptabilisé un gain sur disposition additionnel de 44 000\$ (754 000\$ en 2004) suite à la vente d'une de ses filiales, Les Éditions TVA inc. (voir note 2).

c) Secteur distribution

Au cours de l'exercice, la Compagnie a constaté une charge de 591 000\$ correspondant à une réévaluation des radiations de droits de distribution acquis par le biais de sa filiale TVA Acquisition inc. et a constaté un gain de 1 257 000 \$ suite à l'encaissement d'un solde à recevoir initialement radié. La Compagnie a, de plus, constaté une charge de 434 000\$ à titre de réévaluation de sa

provision pour rationalisation reliée aux activités de production de son ancienne filiale TVA Acquisition inc.

d) Provision pour rationalisation

Au cours de l'exercice 2001, la Compagnie, par le biais de sa filiale TVA Acquisition inc., avait procédé à une dévaluation d'éléments d'actif et à la comptabilisation de provisions pour rationalisation suite au repositionnement du secteur.

Au cours de l'exercice 2005, la Compagnie a utilisé la provision pour un montant de 1 169 000\$ (494 000\$ en 2004). Suite aux nouvelles informations disponibles à la Compagnie, une réévaluation de la provision a été effectuée et a entraîné un ajustement à la hausse du solde initialement établi pour un montant total de 434 000\$. Le solde de la provision pour rationalisation de ce secteur totalise donc 5 190 000\$ au 31 décembre 2005 (5 925 000\$ au 31 décembre 2004).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

5. Impôts sur le bénéfice

La dépense d'impôts sur le bénéfice se présente comme suit:

| | 2005 | 2004 |
|-----------|------------------|-----------|
| Exigibles | 13 531 \$ | 14 147 \$ |
| Futurs | (1 588) | 3 034 |
| | 11 943 \$ | 17 181 \$ |

Le tableau suivant fait le rapprochement entre le taux d'imposition réglementaire canadien et le taux d'imposition effectif utilisé par la Compagnie dans le calcul du bénéfice net consolidé:

| | 2005 | 2004 |
|--|---------------|--------|
| Taux d'imposition réglementaire canadien | 31,0 % | 31,0 % |
| Effet des écarts de taux d'imposition provinciaux | (1,6) | 0,1 |
| | 29,4 | 31,1 |
| Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit: | | |
| Incidence fiscale de charges non déductibles | 1,5 | 0,5 |
| Incidence fiscale de l'augmentation des taux d'imposition futurs du gouvernement du Québec | 5,6 | - |
| Variation du crédit reporté | (1,6) | (3,6) |
| Autres | (2,4) | (2,7) |
| Taux d'imposition effectif | 32,5 % | 25,3 % |

L'incidence fiscale des principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts futurs de la Compagnie est la suivante:

| | 2005 | 2004 |
|--|-------------------|------------|
| Actifs d'impôts futurs | | |
| Pertes reportables dans les exercices futurs | 22 622 \$ | 18 797 \$ |
| Provision pour rationalisation | 1 394 | 1 789 |
| Écart d'acquisition et licences | 4 151 | 4 097 |
| Écart entre la valeur comptable et fiscale des immobilisations corporelles et des placements | 4 260 | 3 325 |
| Autres | 2 303 | 2 317 |
| | 34 730 | 30 325 |
| Provision pour moins-value | (22 096) | (21 906) |
| | 12 634 | 8 419 |
| Passifs d'impôts futurs | | |
| Écart d'acquisition et licences | (37 051) | (34 225) |
| Écart entre la valeur comptable et fiscale des immobilisations corporelles et des placements | (1 317) | (1 674) |
| Autres | (19 054) | (18 477) |
| | (57 422) | (54 376) |
| Passifs nets d'impôts futurs | (44 788)\$ | (45 957)\$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

5. Impôts sur le bénéfice (suite)

Les actifs et les passifs d'impôts futurs à court et à long terme se répartissent comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|------------------------------|-------------------|------------|
| Actifs d'impôts futurs | | |
| Court terme | 9 156 \$ | 5 297 \$ |
| Long terme | 3 478 | 3 122 |
| | 12 634 | 8 419 |
| Passifs d'impôts futurs | | |
| Long terme | (57 422) | (54 376) |
| Passifs nets d'impôts futurs | (44 788)\$ | (45 957)\$ |

Au cours de l'exercice 2002, la Compagnie avait reconnu des actifs d'impôts futurs au montant de 21 000 000 \$ reliés principalement à des pertes fiscales reportées dans le cadre de la liquidation de certaines sociétés du secteur de la production et distribution. La contrepartie de ces actifs d'impôts futurs figure à la rubrique, crédit reporté du passif de la Compagnie, lequel est amorti par dotation à la charge d'impôts en proportion de la réduction nette de ces actifs d'impôts futurs. Au 31 décembre 2005, le solde du crédit reporté totalise 1 684 000\$ (2 257 000\$ en 2004).

Au cours de l'exercice, la Compagnie a acquis des déductions fiscales représentant des impôts de l'ordre de 1 927 000\$ (6 163 000\$ en 2004) auprès de Quebecor World inc., une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc. Des avantages fiscaux de 737 000\$, relatifs à la transaction de l'exercice, et 1 820 000\$, relatifs à la transaction de l'exercice précédent, seront comptabilisés dans les résultats de la Compagnie lorsque le taux s'appliquant à ces déductions fiscales sera officiellement promulgué par les autorités législatives.

Au cours de l'exercice, un montant total d'impôt de 10 018 000\$ a été encaissé, un montant de 7 461 000\$ a été payé à Quebecor World inc. et au 31 décembre 2005, un montant total de 2 557 000\$ est enregistré à titre de passif d'impôt exigible et sera comptabilisé aux résultats lorsque le taux s'appliquant à cette déduction fiscale sera officiellement promulgué par les autorités législatives. Au cours de l'exercice précédent, les transactions d'acquisition de déductions fiscales auprès de Quebecor World inc. avaient permis à la Compagnie de réaliser un gain de 187 000\$ qui avait été comptabilisé à titre de surplus d'apport. La Compagnie avait également comptabilisé en 2004 un montant supplémentaire de 56 000\$ dans le surplus d'apport à titre d'ajustement de la transaction d'acquisition de déductions fiscales auprès de Quebecor World inc. en 2003.

La Compagnie n'a constaté aucun passif d'impôts futurs au titre des bénéficiaires non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs, étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir de ses placements ou que ces bénéficiaires non répartis deviennent imposables.

Les montants des tableaux présentés précédemment pour 2005 et 2004 incluent respectivement une provision pour moins-value de 22 096 000\$ et 21 906 000\$, relativement à des reports de pertes prospectifs et autres économies d'impôts disponibles. La variation nette de la provision pour moins-value pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 s'explique, principalement, par une réduction d'un montant de 992 000\$ (5 094 000\$ en 2004) provenant de l'utilisation de pertes fiscales pour lesquelles une provision pour moins-value avait été comptabilisée et par une augmentation de la provision pour moins-value sur les placements suite à l'augmentation du taux d'impôt provincial pour un montant de 1 120 000\$.

Au 31 décembre 2005, la Compagnie disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes d'approximativement 20 572 000\$ (10 338 000\$ en 2004) dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs et venant à échéance comme suit :

| | |
|------|--------|
| 2006 | 594 \$ |
| 2008 | 1 245 |
| 2009 | 1 784 |
| 2014 | 2 277 |
| 2015 | 14 672 |

La Compagnie dispose également d'un montant de 81 659 000\$ (81 659 000\$ en 2004) de pertes en capital sans échéance et pour lesquelles aucun actif d'impôts futurs n'a été comptabilisé.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

6. Coentreprises

La quote-part des opérations dans les coentreprises incluses dans les états financiers consolidés de la Compagnie se détaille comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|--|-----------------|----------|
| Résultats consolidés | | |
| Produits d'exploitation | 9 541 \$ | 9 866 \$ |
| Charges d'exploitation, de vente et d'administration | 8 717 | 9 411 |
| Bénéfice d'exploitation avant les postes suivants | 824 | 455 |
| Amortissement | 629 | 622 |
| Charges financières (revenu d'intérêts) | (28) | (2) |
| Impôts sur le bénéfice | 79 | 276 |
| Bénéfice (perte) net{te} | 144 \$ | (441)\$ |
| Bilans consolidés | | |
| Actif à court terme | 4 938 \$ | 3 916 \$ |
| Actif à long terme | 1 307 | 1 934 |
| Passif à court terme | 2 387 | 2 027 |
| Flux de trésorerie consolidés | | |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 56 | (161) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | - | - |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (125) | (1 100) |

7. Informations sur les flux de trésorerie

Les informations additionnelles à l'égard des états consolidés des flux de trésorerie se présentent comme suit :

a) La variation des éléments hors liquidités du fonds de roulement liés à l'exploitation se présente comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|--|-------------------|-----------|
| Diminution (augmentation) de l'actif | | |
| Débiteurs | (15 799)\$ | 4 894 \$ |
| Investissements dans des produits télévisuels et des films | (19 340) | (5 011) |
| Stocks et charges payées d'avance | (642) | (1 155) |
| Augmentation (diminution) du passif | | |
| Créditeurs et charges à payer | 5 794 | 2 466 |
| Produits reportés | 524 | (259) |
| Droits de diffusion et de distribution à payer | 9 909 | 993 |
| Actifs et passifs d'impôts exigibles | (2 107) | 9 427 |
| Autres | (154) | (494) |
| | (21 815)\$ | 10 861 \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

7. Informations sur les flux de trésorerie (suite)

b) Les intérêts versés ainsi que les impôts sur le bénéfice payés et classés au titre des activités d'exploitation se présentent comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|------------------------------------|-----------------|----------|
| Intérêts versés | 2 120 \$ | 1 116 \$ |
| Impôts sur le bénéfice versés, net | 13 556 | 5 825 |

c) Les opérations hors caisse :

Les états consolidés des flux de trésorerie excluent les opérations hors caisse suivantes :

| | 2005 | 2004 |
|--|-----------------|----------|
| Acquisitions d'immobilisations corporelles financées par les créditeurs et charges à payer | 1 246 \$ | 2 559 \$ |

8. Débiteurs

| | 2005 | 2004 |
|---|-------------------|-----------|
| Comptes clients | 75 823 \$ | 74 776 \$ |
| Comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun | 19 349 | 9 598 |
| Crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir | 5 954 | 2 048 |
| Actifs d'impôts exigibles | 3 897 | 6 685 |
| | 105 023 \$ | 93 107 \$ |

Les comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun sont affectés des mêmes conditions que les comptes clients.

Les sociétés sous contrôle commun représentent des filiales de la société mère ultime, Quebecor inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9. Investissements dans des produits télévisuels et des films

| | 2005 | | |
|--|------------------|------------------|------------------|
| | Court terme | Long terme | Total |
| Émissions réalisées et en cours de réalisation | 5 867 \$ | - \$ | 5 867 \$ |
| Droits de diffusion | 39 278 | 20 704 | 59 982 |
| Droits de distribution | - | 7 336 | 7 336 |
| | 45 145 \$ | 28 040 \$ | 73 185 \$ |

| | 2004 | | |
|--|------------------|------------------|------------------|
| | Court terme | Long terme | Total |
| Émissions réalisées et en cours de réalisation | 2 597 \$ | - \$ | 2 597 \$ |
| Droits de diffusion | 33 226 | 16 596 | 49 822 |
| Droits de distribution | - | 5 641 | 5 641 |
| | 35 823 \$ | 22 237 \$ | 58 060 \$ |

10. Placements

| | 2005 | 2004 |
|---|------------------|-----------|
| Sociétés satellites | | |
| Télé Inter-Rives Ltée, participation de 45% | 6 376 \$ | 5 573 \$ |
| Autres placements | | |
| Canoë inc., participation de 13,8% c) | 11 262 | 11 262 |
| Billet à recevoir d'une société apparentée a) | 37 300 | - |
| Prêt à terme b) | - | 2 339 |
| Autres placements de portefeuille | 2 902 | 2 902 |
| | 57 840 \$ | 22 076 \$ |

a) Le 12 juillet 2005, une filiale de la Compagnie, 3095531 Nova Scotia Company, détenue à 75% et exploitant la station de télévision Sun TV, a procédé à une transaction de consolidation fiscale avec la Compagnie et son actionnaire sans contrôle, Corporation Sun Media, une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc. Afin de réaliser cette transaction, 3095531 Nova Scotia Company a émis 149 300 actions privilégiées rachetables au gré du détenteur avec dividendes cumulatifs et fixes de 10,85%, dont 37 300 actions à 1 000\$ émis en faveur de Corporation Sun Media. En retour, 3095531 Nova Scotia Company a investi 149 300 000\$, dont 37 300 000\$ dans Corporation Sun Media sous forme d'obligations convertibles d'une durée de 15 ans portant intérêt au taux annuel de 10,5% payable semi-annuellement et échéant

le 6 juillet 2020. Cette transaction permet à la Compagnie et à Corporation Sun Média de réduire leurs impôts exigibles considérant que les intérêts sur les obligations convertibles sont déductibles aux fins fiscales pour ces sociétés, tandis que les dividendes sur les actions privilégiées ne sont pas imposables.

Cette transaction résulte pour la Compagnie, au niveau consolidé, en un placement à long terme en obligations convertibles de 37 300 000\$ dans Corporation Sun Média et d'un montant équivalent en actions privilégiées rachetables présentées sous la rubrique «Part de l'actionnaire sans contrôle et actions privilégiées rachetables».

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

10. Placements (suite)

b) Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, le prêt à terme portant intérêt à 8%, venant à échéance le 1^{er} août 2007 et se soldant à 2 048 000\$ en date du paiement a été entièrement remboursé à la Compagnie.

c) Le 31 octobre 2004, suite à la privatisation de Canoë inc., la participation de Groupe TVA inc. a diminué à 13,8%. Depuis le 31 octobre 2004, la Compagnie a cessé de comptabiliser son placement à la valeur de consolidation pour le comptabiliser au coût d'acquisition.

11. Immobilisations corporelles

| | 2005 | | |
|------------------|-------------------|----------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
| Terrains | 3 168 \$ | - \$ | 3 168 \$ |
| Bâtiments | 67 222 | 44 124 | 23 098 |
| Équipements | 172 516 | 129 169 | 43 347 |
| Projets en cours | 7 560 | - | 7 560 |
| | 250 466 \$ | 173 293 \$ | 77 173 \$ |

| | 2004 | | |
|------------------|-------------------|----------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
| Terrains | 3 168 \$ | - \$ | 3 168 \$ |
| Bâtiments | 65 506 | 40 947 | 24 559 |
| Équipements | 159 934 | 119 831 | 40 103 |
| Projets en cours | 10 169 | - | 10 169 |
| | 238 777 \$ | 160 778 \$ | 77 999 \$ |

12. Autres éléments d'actif

| | 2005 | 2004 |
|--|-----------------|----------|
| Actifs au titre des prestations constituées des régimes de retraite (note 18) | 4 238 \$ | 3 773 \$ |
| Charges reportées | | |
| Frais de financement reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé | 393 | 92 |
| Frais de démarrage de services spécialisés reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé | 2 239 | 2 483 |
| | 6 870 \$ | 6 348 \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

13. Crédoiteurs et charges à payer

| | 2005 | 2004 |
|--|------------------|-----------|
| Comptes fournisseurs et charges à payer | 58 456 \$ | 57 118 \$ |
| Comptes à payer à des sociétés sous contrôle commun et affiliées | 11 477 | 8 972 |
| Passifs d'impôts exigibles | 4 695 | 9 570 |
| | 74 628 \$ | 75 660 \$ |

14. Dette à long terme

Au cours de l'exercice, la Compagnie a renouvelé sa convention de crédit qui consiste en un emprunt à terme rotatif maximum de 160 000 000\$, portant intérêt à des taux variables fondés sur le taux des acceptations bancaires ou le taux de base bancaire, plus une marge variable en fonction du ratio de la dette totale sur le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et autres éléments. La convention de crédit vient à échéance et est remboursable en totalité le 15 juin 2010.

Au 31 décembre 2005, les sommes empruntées, représentant

107 098 000\$ (34 929 000\$ en 2004) d'acceptations bancaires, portent intérêt à un taux moyen de 4,02% (3,56% en 2004).

En vertu de cette convention de crédit, la Compagnie est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 décembre 2005, la Compagnie respecte les conditions relatives à la convention de crédit.

Au 31 décembre 2005, la Compagnie avait des lettres de crédit en circulation d'un montant de 558 000\$ (425 000\$ en 2004).

15. Capital-actions

Autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10\$ chacune, pouvant être émises en séries;

Un nombre illimité d'actions ordinaires de classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale;

Un nombre illimité d'actions de classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

| | 2005 | 2004 |
|---|-------------------|------------|
| Émis et payé | | |
| 4 320 000 actions ordinaires de classe A | 72 \$ | 72 \$ |
| 22 714 648 actions de classe B (26 454 247 en 2004) | 115 115 | 134 042 |
| | 115 187 \$ | 134 114 \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15. Capital-actions (suite)

Offre publique de rachat importante

Le 19 mai 2005, la Compagnie a déposé une offre publique de rachat d'actions, aux fins de rachat et d'annulation d'un nombre maximum de 3 500 000 actions de classe B, participantes, sans droit de vote, à un prix d'au moins 19,50\$ et d'au plus 22,00\$ par action de classe B. Le 6 juillet 2005, la Compagnie a pris livraison de 3 449 199 actions de classe B de son capital-actions relativement à cette offre publique de rachat, pour une contrepartie totale de 75 882 000\$, plus des frais de transaction de 201 000\$, financée à même la convention de crédit, soit 22,00 \$ par action de classe B. Les actions de classe B rachetées à des fins d'annulation aux termes de cette offre publique de rachat représentaient 13,16% des 26 203 647 actions de classe B émises et en circulation avant le rachat.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours de l'exercice, la Compagnie a déposé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter pour annulation, entre le 4 août 2005 et le 3 août 2006, un maximum de 1 137 722 actions de classe B de la Compagnie, représentant approximativement 5% du nombre d'actions de classe B émises et en circulation. La Compagnie rachète ces actions de classe B au cours du marché au moment de l'achat, plus les frais de courtage.

Au cours de l'exercice, 290 400 actions de classe B (1 892 500 actions en 2004) ont été rachetées pour annulation relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie nette au comptant de 5 850 000\$ (41 028 000\$ au 31 décembre 2004). De ce nombre, 16 200 actions n'avaient pas été annulées au 31 décembre 2005.

Au cours de l'exercice précédent, la Compagnie avait déposé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter pour annulation, entre le 3 juin 2004 et le 2 juin 2005, un maximum de 1 585 593 actions de classe B de la Compagnie, représentant approximativement 10% du nombre d'actions de classe B émises et en circulation, non détenues par des initiés au début de l'offre publique de rachat. Cette offre de rachat a permis à la Compagnie de racheter 1 259 400 actions de classe B.

Émission d'actions

Au cours de l'exercice précédent, la Compagnie a émis 159 300 actions de classe B, à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, pour une contrepartie en espèces de 2 639 000\$.

Régime d'options d'achat d'actions de classe B, à l'intention des dirigeants

En 1999, la Compagnie a remplacé le régime d'options d'achat d'actions de classe B, instauré en 1990 (ci-après le régime de 1990), sauf pour les options déjà octroyées, mais non encore exercées. Pour ces options, les modalités du régime de 1990 s'appliquent toujours. Au cours de l'exercice précédent, toutes les options du régime de 1990 ont été exercées. Le régime, instauré en 1999 (ci-après, le régime de 1999) au profit des dirigeants de la Compagnie et de ses filiales, prévoit notamment que l'octroi, les conditions et les modalités afférentes aux options octroyées seront fixés par le comité de rémunération de la Compagnie. Toutefois, le prix de souscription de chaque action de classe B, visée par une option, ne pourra être inférieur au cours de la clôture des actions en Bourse le jour précédant la date d'octroi de l'option. De plus, la durée des options ne pourra excéder 10 ans. Un nombre maximum de 1 400 000 actions a été réservé aux fins du régime. Au cours de l'exercice précédent, une charge de rémunération de 180 000\$ relativement à ce programme a été comptabilisée et la contrepartie a été imputée au surplus d'apport.

Le 15 octobre 2004, la Compagnie a modifié les conventions d'octroi d'options d'achat d'actions de tous les bénéficiaires afin que ceux-ci puissent, au moment de la levée de leur option, choisir de recevoir de la Compagnie un paiement en espèces égal au nombre d'actions à l'égard desquelles l'option est levée, multiplié par le montant par lequel la valeur du marché excède le prix d'achat des actions visées par ladite option. La valeur du marché est définie par la moyenne des cours de clôture des cinq derniers jours de négociation précédant le jour auquel l'option est levée. Au cours de l'exercice, la Compagnie a octroyé 115 630 options conventionnelles en vertu de ce régime (126 500 en 2004).

Un renversement de charge de rémunération de 75 000\$ (charge totale de 357 000\$ en 2004) a été constaté, puisque la valeur au marché des actions cotées en bourse de Groupe TVA inc. au 31 décembre 2005 est inférieure à leur valeur au marché au 31 décembre 2004.

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2005 et 2004 des options conventionnelles et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-après :

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15. Capital-actions (suite)

Régime d'options d'achat d'actions de classe B,
à l'intention des dirigeants (suite)

| Options conventionnelles | 2005 | | 2004 | |
|--|----------|--|-----------|--|
| | Nombre | Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars) | Nombre | Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars) |
| Solde au début de l'exercice | 215 000 | 19,81 \$ | 250 300 | 16,09 \$ |
| Octroyées | 115 630 | 20,85 | 126 500 | 20,75 |
| Exercées | (6 000) | 14,00 | (111 800) | 15,48 |
| Annulées | (14 453) | 20,85 | (50 000) | 13,24 |
| Solde à la fin de l'exercice | 310 177 | 20,27 \$ | 215 000 | 19,81 \$ |
| Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice | 72 500 | 18,50 \$ | 73 500 | 19,39 \$ |

| Fourchette des prix d'exercice (en dollars) | Options en cours | | Options pouvant être exercées | | |
|---|---|---|--|--|--|
| | Nombre d'options en cours au 31 décembre 2005 | Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (années) | Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars) | Nombre d'options pouvant être exercées au 31 décembre 2005 | Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars) |
| 14,00\$ à 18,85\$ | 47 500 | 4,67 | 15,85 \$ | 47 500 | 15,85 \$ |
| 18,86\$ à 25,20\$ | 262 677 | 8,49 | 21,06 \$ | 25 000 | 23,52 \$ |
| | 310 177 | 7,91 | 20,27 \$ | 72 500 | 18,50 \$ |

En vertu du régime de 1999, la Compagnie peut assortir l'octroi d'options à différents critères ou conditions. En 1999, la Compagnie a procédé à l'octroi d'options assorties à des critères de performance du cours des actions de classe B en Bourse («les options de performance»). Les 50 000 options de performance au prix d'exercice moyen de 18,85\$ en circulation au 31 décembre 2003 ont été exercées en 2004 et aucune option n'a été octroyée en 2004 et 2005.

Régimes d'actionariat de classe B à l'intention des cadres et des employés

En 1998, la Compagnie a instauré un régime d'achat d'actions visant un nombre total de 375 000 actions de classe B, réservées aux

employés et un régime d'achat d'actions visant un nombre total de 375 000 actions de classe B, réservées aux cadres de la Compagnie. Les régimes prévoient que les participants peuvent souscrire aux actions selon certaines modalités liées à leur rémunération. Les actions seront souscrites pour un prix correspondant à 90 % de la moyenne des cours de clôture en Bourse. Les plans prévoient aussi des modalités de financement sans intérêt. Au cours de l'exercice, aucune action de classe B (aucune en 2004) n'a été émise en vertu de ces régimes. Le solde des actions pouvant être émises en vertu du régime réservé aux employés est de 229 753 actions de classe B aux 31 décembre 2005 et 2004 et le solde des actions pouvant être émises en vertu du régime réservé aux cadres est de 332 643 actions aux 31 décembre 2005 et 2004.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15. Capital-actions (suite)

Régime de rémunération différée d'unités d'actions fictives

Au cours de l'exercice terminé le 27 août 2000, la Compagnie a instauré un régime d'intéressement à long terme pour certains membres de la haute direction. Les unités d'actions fictives sont rachetables (en espèces ou au gré de la Compagnie, en actions de classe B, ou par une combinaison d'espèces et d'actions) seulement au moment de la cessation d'emploi du participant. Un nombre maximum de 25 000 actions de classe B peuvent être émises en

vertu de ce régime. Au cours de l'exercice, la Compagnie n'a octroyé aucune unité (aucune en 2004). Aucune unité n'est en circulation aux 31 décembre 2005 et 2004.

Bénéfice par action

Les tableaux suivants présentent les calculs du bénéfice par action de base et dilué :

| | 2005 | 2004 |
|---|-------------------|------------|
| Bénéfice net | 28 373 \$ | 51 368 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 28 910 015 | 31 881 731 |
| Effet de dilution des options d'achat d'actions | 7 354 | 17 854 |
| Nombre moyen pondéré d'actions diluées | 28 917 369 | 31 899 585 |
| Bénéfice par action de base et dilué (en dollars) | 0,98 \$ | 1,61 \$ |

262 677 (15 000 en 2004) options d'achat d'actions de classe B n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice par action dilué étant donné que leur prix d'exercice était supérieur au cours moyen de l'action en 2005.

16. Régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média inc.

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions créé par Quebecor Média inc., 6 185 714 actions ordinaires de Quebecor Média inc. ont été réservées pour les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et les autres employés clés de Quebecor Média inc. et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date d'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires, au moment de l'octroi, tel que déterminé par le conseil d'administration de Quebecor Média inc. (advenant que les actions ordinaires de Quebecor Média inc. ne soient pas inscrites à une Bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le prix demandé pour les actions ordinaires de Quebecor Média inc. sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites à la date de l'octroi. Sauf lorsque autorisé par le comité de rémunération de Quebecor Média inc. advenant une transaction impliquant un changement de contrôle, aucune option ne pourra être exercée par les détenteurs d'options tant et aussi longtemps, que les actions ordinaires de Quebecor Média inc. n'auront pas été inscrites à une Bourse reconnue. Advenant que, le 31 décembre 2007, les actions

ordinaires de Quebecor Média inc. ne soient pas inscrites à une Bourse reconnue, les détenteurs d'options pourront exercer annuellement, entre le 1er janvier et le 31 janvier de chaque année commençant le 1^{er} janvier 2008, leur droit de recevoir en espèces un montant égal à la différence entre la juste valeur marchande, tel que déterminé par le conseil d'administration de Quebecor Média inc., et le prix d'exercice des options pouvant être exercées. À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité de rémunération en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes, déterminées par le comité de rémunération de Quebecor Média inc. au moment de l'octroi: i) en portion égale sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20% est acquise un an suivant la date de l'octroi, ii) en portion égale sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25% est acquise deux ans suivant la date de l'octroi, ou iii) en portion égale sur une période de trois ans dont la première tranche de 33% est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

16. Régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média inc. (suite)

La Compagnie a constaté une charge de rémunération relativement à ce programme de 375 000\$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005 (170 000\$ en 2004), puisque le prix d'exercice des options est inférieur à la juste valeur des actions de Quebecor Média inc. aux 31 décembre 2005 et 2004, tel qu'évalué par le conseil d'administration de Quebecor Média inc.

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2005 et 2004 des options d'achat d'actions octroyées aux membres de la haute direction, aux cadres supérieurs et aux autres employés clés de la Compagnie et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

| | 2005 | | 2004 | |
|--|---------|--|----------|--|
| | Nombre | Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars) | Nombre | Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars) |
| Options conventionnelles | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 86 784 | 19,16 \$ | 85 806 | 16,17 \$ |
| Octroyées | 13 458 | 27,86 | 38 083 | 22,98 |
| Exercées | - | - | (27 828) | 16,17 |
| Annulées | - | - | (9 277) | 16,17 |
| Solde à la fin de l'exercice | 100 242 | 20,33 \$ | 86 784 | 19,16 \$ |
| Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice | 24 351 | 16,17 \$ | 12 175 | 16,17 \$ |

| Prix d'exercice (en dollars) | Options en cours | | Options pouvant être exercées |
|------------------------------|---|---|--|
| | Nombre d'options en cours au 31 décembre 2005 | Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (années) | Nombre d'options pouvant être exercées au 31 décembre 2005 |
| 16,17 \$ | 48 701 | 6,23 | 24 351 |
| 22,98 | 38 083 | 8,69 | - |
| 27,86 | 13 458 | 9,24 | - |
| | 100 242 | 7,57 | 24 351 |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

17. Crédits d'impôt et aide gouvernementale

Les frais de production des émissions ont été réduits d'un montant de 3 559 000\$ (1 819 000\$ en 2004) au titre d'aide gouvernementale, soit un montant de 2 629 000\$ (971 000\$ en 2004) représentant des crédits d'impôt et un montant de 930 000\$ (848 000 \$ en 2004) au titre de financement de la production.

Les produits d'exploitation du secteur édition comprennent un montant de 1 204 000\$ (1 247 000\$ en 2004) au titre d'aide gouvernementale sous forme d'aide à la rédaction. L'aide

gouvernementale reliée à la distribution de magazines représente 1 968 000\$ (2 209 000\$ en 2004) et est comptabilisée en réduction des coûts d'exploitation.

Les charges d'exploitation du secteur de la distribution comprennent de l'aide gouvernementale non remboursable d'un montant de 1 287 000\$ (1 085 000\$ en 2004). Au 31 décembre 2005, les avances reçues représentent 2 243 000\$ (1 121 000\$ en 2004) et sont présentées dans les droits de distribution à payer.

18. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite

Les régimes de retraite offerts aux employés cadres et syndiqués de Groupe TVA comportent un volet à prestations déterminées, de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un volet à cotisations déterminées. Groupe TVA offre à ses cadres supérieurs un régime de retraite de type salaire de fin de carrière, indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un régime excédentaire non indexé après la retraite, dont les prestations compensent l'effet des limites fiscales.

Les prestations de retraite des employés de Publications TVA sont de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite.

Les différents régimes de retraite de la Compagnie ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au cours des 3 dernières années.

Voici les dates d'effet des évaluations aux fins de la capitalisation :

| | Date de l'évaluation la plus récente | Date de la prochaine évaluation requise |
|--|--------------------------------------|---|
| Régime du personnel cadre de Groupe TVA | 31 décembre 2004 | 31 décembre 2007 |
| Régime des syndiqués de Groupe TVA | 31 décembre 2004 | 31 décembre 2007 |
| Régime des cadres supérieurs de Groupe TVA | 31 décembre 2003 | 31 décembre 2006 |
| Régime pour les employés de Publications TVA | 31 décembre 2004 | 31 décembre 2007 |

Les montants totaux en espèces constatés en 2005 comme montants payés ou payables pour cet exercice au titre des avantages sociaux futurs, qui comprennent les cotisations de l'employeur aux régimes de retraite à prestations déterminées, au régime à cotisations déterminées et au régime complémentaire de retraite se sont élevés à 4 865 000 \$ (4 081 000 \$ en 2004).

Les tableaux suivants ont trait aux informations relatives aux régimes à prestations déterminées et font le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

18. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite (suite)

| | 2005 | | 2004 | |
|---|---------------------|-----------------|---------------------|----------------|
| | Régimes de retraite | Autres régimes | Régimes de retraite | Autres régimes |
| Obligations au titre des prestations constituées | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 122 564 \$ | 1 585 \$ | 115 717 \$ | 1 614 \$ |
| Cotisations des participants | 2 186 | - | 1 339 | - |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 2 786 | 4 | 1 427 | 3 |
| Intérêts débiteurs | 7 604 | 64 | 7 174 | 69 |
| Modification de régimes | 5 574 | - | - | - |
| Prestations versées | (5 553) | (141) | (7 398) | (132) |
| Perte actuarielle | 18 039 | 741 | 474 | - |
| Modification des hypothèses | - | - | 3 831 | 31 |
| Solde à la fin de l'exercice | 153 200 \$ | 2 253 \$ | 122 564 \$ | 1 585 \$ |

| | 2005 | | 2004 | |
|---|---------------------|----------------|---------------------|----------------|
| | Régimes de retraite | Autres régimes | Régimes de retraite | Autres régimes |
| Actifs des régimes | | | | |
| Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice | 124 536 \$ | - \$ | 116 335 \$ | - \$ |
| Rendement réel sur l'actif des régimes | 13 813 | - | 12 704 | - |
| Cotisations de l'employeur | 2 870 | - | 1 556 | - |
| Cotisations des participants | 2 186 | - | 1 339 | - |
| Prestations versées | (5 553) | - | (7 398) | - |
| Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice | 137 852 \$ | - \$ | 124 536 \$ | - \$ |

Les actifs des régimes sont répartis selon les catégories d'actif suivantes:

| | 2005 | 2004 |
|----------------------------|----------------|---------|
| Titres de capitaux propres | 54,7 % | 52,0 % |
| Titre de créances | 44,4 % | 46,7 % |
| Autres | 0,9 % | 1,3 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

18. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite (suite)

Aux 31 décembre 2005 et 2004, les actions ordinaires de la société mère ultime, Quebecor inc., étaient comprises dans les titres de capitaux propres susmentionnés et comptaient respectivement pour 457 000 \$ (0,3% des actifs des régimes) et pour 266 000 \$ (0,2% des actifs des régimes).

Les montants présentés dans les tableaux précédents relativement aux obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants, qui se rapportent à des régimes déficitaires :

| | 2005 | | 2004 | |
|--|---------------------|----------------|---------------------|----------------|
| | Régimes de retraite | Autres régimes | Régimes de retraite | Autres régimes |
| Obligations au titre des prestations constituées | 153 200 \$ | 2 253 \$ | 4 392 \$ | 1 585 \$ |
| Juste valeur des actifs des régimes | 137 852 | - | 2 940 | - |
| Situation de capitalisation - déficit | 15 348 \$ | 2 253 \$ | 1 452 \$ | 1 585 \$ |

| | 2005 | | 2004 | |
|---|---------------------|----------------|---------------------|----------------|
| | Régimes de retraite | Autres régimes | Régimes de retraite | Autres régimes |
| Rapprochement de l'état de la capitalisation | | | | |
| Excédent des actifs (obligations) sur les obligations (actifs) à la fin de l'exercice | (15 348) \$ | (2 253) \$ | 1 972 \$ | (1 585) \$ |
| Coût des prestations pour services passés non constatés | 10 803 | (53) | 6 050 | (29) |
| Perte actuarielle nette non constatée | 23 387 | 1 115 | 9 935 | 398 |
| Obligation (actif) transitoire non constatée | (5 648) | 511 | (6 150) | 587 |
| Actif (obligation) au titre des prestations constituées | 13 194 | (680) | 11 807 | (629) |
| Provision pour moins-value | (8 956) | - | (8 034) | - |
| Actif (obligation) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value | 4 238 \$ | (680) \$ | 3 773 \$ | (629) \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

18. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite (suite)

Les montants constatés aux bilans de la Compagnie aux 31 décembre 2005 et 2004 sont les suivants:

| | 2005 | | 2004 | |
|--|---------------------|----------------|---------------------|----------------|
| | Régimes de retraite | Autres régimes | Régimes de retraite | Autres régimes |
| Actif au titre des prestations constituées, sous la rubrique, autres éléments d'actif | 4 238 \$ | - \$ | 3 773 \$ | - \$ |
| Passif au titre des prestations constituées, sous la rubrique, créditeurs et charges à payer | - | (680) | - | (629) |
| Montant net constaté | 4 238 \$ | (680)\$ | 3 773 \$ | (629)\$ |

Le tableau suivant présente la composition de la charge d'avantages sociaux des régimes à prestations déterminées pour les exercices 2005 et 2004:

| | 2005 | | 2004 | |
|---|---------------------|----------------|---------------------|----------------|
| | Régimes de retraite | Autres régimes | Régimes de retraite | Autres régimes |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 2 786 \$ | 4 \$ | 1 427 \$ | 3 \$ |
| Intérêts débiteurs | 7 604 | 64 | 7 174 | 69 |
| Rendement prévu des actifs des régimes | (9 320) | - | (8 841) | - |
| Amortissement du coût des services passés | 821 | 25 | 486 | 25 |
| Amortissement de l'obligation (actif) transitoire | (502) | 75 | (502) | 82 |
| Variation de la provision pour moins-value | 922 | - | 1 806 | - |
| Amortissement de la perte actuarielle non amortie | 10 | 24 | 121 | 29 |
| Charge d'avantages sociaux | 2 321 \$ | 192 \$ | 1 671 \$ | 208 \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

18. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite (suite)

Les hypothèses significatives que la direction considère les plus probables pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

| | 2005 | 2004 |
|--|--------|--------|
| Obligations | | |
| Taux d'actualisation en fin d'année | 5,00 % | 6,00 % |
| Taux d'augmentation de la rémunération | 3,25 % | 3,25 % |
| Coût périodique courant | | |
| Taux d'actualisation | 6,00 % | 6,25 % |
| Taux de rendement prévu des actifs des régimes | 7,50 % | 7,75 % |
| Taux d'augmentation de la rémunération | 3,25 % | 3,25 % |

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation au titre des avantages complémentaires à la retraite a été fixé à 9 % en 2002. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement à 5 % sur une période de 10 ans et par la suite, demeurer à ce niveau. Un changement de 1 % dans ce taux aurait les effets suivants :

| | Avantages complémentaires à la retraite | |
|---|---|-------------------|
| | Augmentation de 1 % | Diminution de 1 % |
| Incidence sur les coûts des services et d'intérêts | 8 \$ | (6)\$ |
| Incidence sur l'obligation au titre des prestations | 180 | (148) |

Régimes à cotisations déterminées

La charge totale de la Compagnie au titre des régimes de retraite à cotisations déterminées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 s'élève à 1 994 500\$ (2 394 600\$ en 2004)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

19. Opérations conclues entre sociétés apparentées

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la Compagnie a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées, dans le cours normal de ses activités. Les transactions avec des sociétés apparentées sont enregistrées à la valeur d'échange établie par contrat.

Produits d'exploitation

La Compagnie a comme politique de transiger le temps d'antenne, les ventes d'émissions et la location des services techniques de production et de postproduction avec les sociétés sous contrôle commun à la valeur du marché. La Compagnie a vendu du temps d'antenne à des sociétés sous contrôle commun et a fourni des services techniques de production et de postproduction pour un montant global de 22 973 000\$ (21 286 000\$ en 2004).

20. Engagements, garanties et éventualités

a) Engagements

La Compagnie s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, principalement pour des services et des locaux pour bureaux ainsi qu'en contrats d'acquisition de droits de distribution et de diffusion, représentant des paiements totaux de 72 440 000\$ jusqu'en 2012. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit:

| | |
|------------------|-----------|
| 2006 | 37 214 \$ |
| 2007 | 13 220 |
| 2008 | 9 209 |
| 2009 | 7 714 |
| 2010 | 2 999 |
| 2011 et suivants | 2 084 |

De plus, dans le cadre de l'acquisition de la station de télévision torontoise Sun TV, la Compagnie s'est engagée à investir dans l'industrie télévisuelle canadienne sur une période de cinq à sept ans un montant de 4 600 000\$ au titre des avantages tangibles. Ce montant vient s'ajouter au solde des engagements de condition de licence de l'ancien propriétaire d'un montant 8 996 000\$ que la Compagnie devra assumer sur une période de quatre à sept ans. Au 31 décembre 2005, il restait à la Compagnie un solde de 10 818 000\$ non engagés aux fins des conditions de licences exigées par le CRTC.

Charges d'exploitation, de vente et d'administration

La Compagnie a comptabilisé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 3 250 000\$ (1 850 000\$ en 2004).

La Compagnie a engagé, auprès de sociétés sous contrôle commun et affiliées, une charge d'amortissement de droit de diffusion, des charges liées à des services informatiques et de communications, d'imprimerie et de pelliculage, des charges de droits d'accès et des charges de services professionnels, pour un total de 54 827 000\$ (42 732 000\$ en 2004). Le bilan inclut des droits de diffusion s'élevant à 803 000\$ (824 000\$ en 2004) et des droits de diffusion à payer s'élevant à 486 000\$ (522 000\$ en 2004) auprès de ces mêmes sociétés.

b) Garanties

La Compagnie a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Compagnie devra alors compenser le bailleur, selon certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. L'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 608 000\$. Au 31 décembre 2005, la Compagnie n'a inscrit aucun passif relativement à ces garanties.

Dans le cours normal de ses opérations, la Compagnie procure à des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que contrats d'acquisitions, ententes de services et contrats de location. Ces ententes obligent la Compagnie à indemniser un tiers pour les coûts engagés en regard de certains changements aux lois et règlements (incluant celles relatives aux lois fiscales) ou résultant de poursuites judiciaires ou sanctions réglementaires résultant de ces transactions. Les termes de ces indemnisations vont varier d'une transaction à l'autre, en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Compagnie d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que celle-ci pourrait être

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

20. Engagements, garanties et éventualités (suite)

b) Garanties (suite)

tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Compagnie n'a jamais eu à faire des débours significatifs en vertu de telles ententes. La Compagnie n'a constaté aucun passif relativement à ces ententes, puisqu'elle estime n'avoir aucun paiement à effectuer en vertu de celles-ci.

21. Instruments financiers

Gestion du risque de crédit

La Compagnie est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Compagnie, dans le cours normal de son exploitation, évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Au 31 décembre 2005, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Compagnie. La Compagnie établit une provision pour créances douteuses pour répondre au risque de crédit propre à ses clients. Le solde des comptes clients de la Compagnie est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité.

22. Information sectorielle

Les activités de la Compagnie se composent des secteurs suivants :

- Le secteur de la télévision inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés analogiques et numériques, de la maison de production JPL Production inc., de Sun TV et du téléachat;
- Le secteur de l'édition inclut les activités de Les Publications TVA inc. et ses filiales et Les Publications TVA II inc., éditeurs de magazines de langue française spécialisés dans les domaines des arts, du spectacle, de la télévision, de la mode, de la décoration et autres;
- Le secteur de la distribution inclut les activités de distribution de produits télévisuels et de films.

Les autres éléments représentent les éliminations de transactions intersectorielles aux résultats ainsi que le placement dans Canoë inc. au bilan.

c) Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la Compagnie est impliquée dans diverses poursuites, litiges et réclamations. De l'avis de la direction, la résolution de ces poursuites, litiges et réclamations n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de la Compagnie.

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des espèces, des débiteurs, du découvert bancaire et des créiteurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur, étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés à moins d'un an. La juste valeur de la dette à long terme équivaut à la valeur comptable au 31 décembre 2005, étant donné qu'elle porte intérêt à taux variable. La juste valeur du billet à recevoir d'une compagnie apparentée n'a pu être déterminée, puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché un instrument financier présentant essentiellement les mêmes caractéristiques économiques. La juste valeur des autres placements n'a également pas pu être déterminée car il n'existe pas de prix coté sur un marché organisé pour ces types de placement.

Les secteurs isolables déterminés par la direction de la Compagnie sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et services divers. Ils sont gérés séparément, entre autres, parce que chaque secteur exige des stratégies de mise en marché différentes.

Les conventions comptables pour ces secteurs sont les mêmes que celles suivies par la Compagnie dans son ensemble (voir note 1).

Les tableaux suivants présentent des informations sur les résultats et sur l'actif:

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

22. Information sectorielle (suite)

| | 2005 | | | | |
|--|------------|-----------|--------------|-----------------|------------|
| | Télévision | Édition | Distribution | Autres éléments | Total |
| Produits d'exploitation | 306 774 \$ | 77 129 \$ | 21 789 \$ | (4 340)\$ | 401 352 \$ |
| Charges d'exploitation, de vente et d'administration | 254 397 | 76 856 | 21 448 | (4 340) | 348 361 |
| Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments | 52 377 \$ | 273 \$ | 341 \$ | - \$ | 52 991 \$ |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | 12 664 \$ | 223 \$ | - \$ | - \$ | 12 887 \$ |
| Écart d'acquisition | 13 159 \$ | 69 329 \$ | - \$ | - \$ | 82 488 \$ |
| Actif total | 399 531 \$ | 89 769 \$ | 23 174 \$ | 11 262 \$ | 523 736 \$ |

| | 2004 | | | | |
|--|------------|-----------|--------------|-----------------|------------|
| | Télévision | Édition | Distribution | Autres éléments | Total |
| Produits d'exploitation | 271 216 \$ | 76 268 \$ | 13 242 \$ | (2 766)\$ | 357 960 \$ |
| Charges d'exploitation, de vente et d'administration | 204 599 | 60 617 | 15 007 | (2 766) | 277 457 |
| Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments | 66 617 \$ | 15 651 \$ | (1 765)\$ | - \$ | 80 503 \$ |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | 9 891 \$ | 227 \$ | - \$ | - \$ | 10 118 \$ |
| Écart d'acquisition | 13 673 \$ | 69 329 \$ | - \$ | - \$ | 83 002 \$ |
| Actif total | 343 192 \$ | 89 375 \$ | 13 290 \$ | 11 262 \$ | 457 119 \$ |

Informations financières trimestrielles

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Sommaire des résultats 2005

| RÉSULTATS CONSOLIDÉS PAR TRIMESTRE * (en milliers de dollars, sauf les montants par action) | Premier trimestre | Deuxième trimestre | Troisième trimestre | Quatrième trimestre | 2005 Total |
|--|------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| Produits d'exploitation | 96 680 \$ | 104 084 \$ | 81 042 \$ | 119 546 \$ | 401 352 \$ |
| Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments | 6 754 | 24 669 | 4 812 | 16 756 | 52 991 |
| Bénéfice net | 2 895 | 14 101 | 2 671 | 8 706 | 28 373 |
| Bénéfice net par action | 0,09 \$ | 0,46 \$ | 0,10 \$ | 0,32 \$ | 0,98 \$ |
| Fonds générés par l'exploitation courante | 4 547 | 17 173 | 5 361 | 9 480 | 36 561 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 30 629 | 30 524 | 27 416 | 27 061 | 28 910 |
| Cotes à la Bourse de Toronto | | | | | |
| Haut | 21,99 \$ | 21,99 \$ | 23,00 \$ | 20,40 \$ | 23,00 \$ |
| Bas | 19,75 \$ | 18,75 \$ | 19,49 \$ | 15,20 \$ | 15,20 \$ |
| Clôture | 21,70 \$ | 20,16 \$ | 19,51 \$ | 16,00 \$ | 16,00 \$ |

Sommaire des résultats 2004

| RÉSULTATS CONSOLIDÉS PAR TRIMESTRE * (en milliers de dollars, sauf les montants par action) | Premier trimestre | Deuxième trimestre | Troisième trimestre | Quatrième trimestre | 2004 Total |
|--|------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| Produits d'exploitation | 85 915 \$ | 94 383 \$ | 71 274 \$ | 106 388 \$ | 357 960 \$ |
| Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments | 12 380 | 29 699 | 12 955 | 25 469 | 80 503 |
| Bénéfice net | 8 292 | 17 585 | 8 116 | 17 375 | 51 368 |
| Bénéfice net par action | 0,26 \$ | 0,55 \$ | 0,26 \$ | 0,56 \$ | 1,61 \$ |
| Fonds générés par l'exploitation courante | 10 603 | 23 700 | 12 641 | 19 427 | 66 371 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 32 508 | 32 021 | 31 820 | 31 168 | 31 882 |
| Cotes à la Bourse de Toronto | | | | | |
| Haut | 25,24 \$ | 24,15 \$ | 22,87 \$ | 21,23 \$ | 25,24 \$ |
| Bas | 20,15 \$ | 21,45 \$ | 18,60 \$ | 17,90 \$ | 17,90 \$ |
| Clôture | 23,55 \$ | 23,25 \$ | 19,08 \$ | 20,34 \$ | 20,34 \$ |

* Les variations saisonnières du commerce de détail influencent les résultats financiers périodiques de TVA, tels qu'en témoignent les chiffres ci-dessus.

Revue des six dernières années

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

| Résultats consolidés (en milliers de dollars) | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 (16 mois) | 2001 | 2000 |
|---|-------------------|------------|------------|-------------------|-------------|------------|
| Produits d'exploitation | 401 352 \$ | 357 960 \$ | 340 945 \$ | 439 194 \$ | 344 652 \$ | 289 288 \$ |
| Charges d'exploitation, de vente et d'administration | 348 361 | 277 457 | 259 486 | 331 577 | 274 102 | 226 475 |
| Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments | 52 991 | 80 503 | 81 459 | 107 617 | 70 550 | 62 813 |
| Amortissements | 13 740 | 11 853 | 11 980 | 15 165 | 14 190 | 11 414 |
| Charges financières | 2 764 | 678 | 1 111 | 2 693 | 9 498 | 4 434 |
| Autres éléments | (276) | 11 | 418 | 2 396 | 183 949 | (9 867) |
| Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice, part de l'actionnaire sans contrôle et part des bénéfices (pertes) dans les sociétés satellites | 36 763 | 67 961 | 67 950 | 87 363 | (137 087) | 56 832 |
| Impôts sur le bénéfice | 11 943 | 17 181 | 13 928 | 19 273 | 18 810 | 21 884 |
| Bénéfice (perte) avant part de l'actionnaire sans contrôle et part des bénéfices (pertes) dans les sociétés satellites | 24 820 | 50 780 | 54 022 | 68 090 | (155 897) | 34 948 |
| Part de l'actionnaire sans contrôle | 2 747 | 147 | | | 50 034 | 1 107 |
| Part des bénéfices (pertes) dans les sociétés satellites | 806 | 441 | 491 | (4 889) | (11 623) | 5 805 |
| Bénéfice (perte) avant amortissement de l'écart d'acquisition | 28 373 | 51 368 | 54 513 | 63 201 | (117 486) | 41 860 |
| Amortissement de l'écart d'acquisition | | | | | 3 876 | 1 653 |
| Bénéfice (perte) net(te) | 28 373 \$ | 51 368 \$ | 54 513 \$ | 63 201 \$ | (121 362)\$ | 40 207 \$ |
| Données financières et ratios (en milliers de dollars, sauf les montants par action) | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 (16 mois) | 2001 | 2000 |
| Fonds générés par l'exploitation courante | 36 561 \$ | 66 371 \$ | 73 297 \$ | 84 563 \$ | 16 362 \$ | 38 417 \$ |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (12 887) | (10 118) | (5 742) | (7 747) | (7 786) | (12 856) |
| Immobilisations corporelles | 77 173 | 77 999 | 62 863 | 67 929 | 76 287 | 84 805 |
| Actif total | 523 736 | 457 119 | 389 861 | 425 941 | 408 870 | 582 409 |
| Dettes à long terme | 107 098 | 34 929 | 24 364 | 51 220 | 53 875 | 112 451 |
| Avoir des actionnaires | 189 898 | 249 225 | 242 153 | 218 628 | 169 097 | 321 618 |
| Ratio d'endettement | 36 % | 12 % | 9 % | 19 % | 24 % | 26 % |
| Par action | | | | | | |
| Bénéfice (perte) net(te) | 0,98 \$ | 1,61 \$ | 1,65 \$ | 1,84 \$ | (3,55)\$ | 1,31 \$ |
| Valeur comptable | 7,02 \$ | 8,10 \$ | 7,45 \$ | 6,45 \$ | 4,91 \$ | 9,49 \$ |

Membres du conseil d'administration

Fernand Belisle ⁽¹⁾
Consultant

Marc A. Courtois ⁽¹⁾
Administrateur de sociétés

Jacques Dorion ⁽²⁾
Président et chef de la direction,
Carat Canada

Serge Guoin ⁽²⁾
Président du conseil, Quebecor Média inc.

Sylvie Lalande
Administratrice de sociétés

A. Michel Lavigne ⁽¹⁾
Administrateur de sociétés

Jean Neveu
Président du conseil, Groupe TVA inc.
et président du conseil, Quebecor inc.

Érik Péladeau
Vice-président exécutif et
vice-président du conseil, Quebecor inc.,
vice-président du conseil,
Quebecor World inc. et
vice-président du conseil,
Quebecor Média inc.

André Tranchemontagne
Administrateur de sociétés

Laurent Verreault ⁽²⁾
Président du conseil et chef de la direction,
Groupe Laperrière & Verreault inc.

⁽¹⁾ Membre du comité de vérification

⁽²⁾ Membre du comité de rémunération

La Direction

Pierre Dion
Président et chef de la direction

Paul Buron
Vice-président principal et chef de la
direction financière

Yves Dion
Président, TVA Films

Jocelyn Poirier
Président, Les Publications TVA inc.

Serge Bellerose
Vice-président principal, canaux spécialisés
et développement des affaires

Philippe Lapointe
Vice-président principal, programmation

Reneault Poliquin
Vice-président principal, ventes

Serge Fortin
Vice-président, information TVA, LCN,
Argent et affaires publiques

Réal Germain
Vice-président, JPL Production

France Lauzière
Vice-présidente, programmation

Richard Renaud
Vice-président, stations régionales

Luc Sauvageau
Vice-président, exploitation

Claire Syril
Vice-présidente, développement et projets
spéciaux

Gaétane Wagner
Vice-présidente, ressources humaines

Claudine Tremblay
Secrétaire corporatif

Stéphanie Lachance
Secrétaire adjoint

Renseignements généraux

Siège social
Groupe TVA inc.
1600, boulevard de Maisonneuve est
Montréal, Québec H2L 4P2

Site internet
www.tva.canoe.com

Agent de transfert
Trust Banque Nationale Inc.

Vérificateurs
KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

An english version of this annual report is
available at the head office of the company.

Communications
Lorraine Frenette
Tel. : (514) 598-3910
Télécopieur : (514) 598-6079
lorraine.frenette@tva.ca

Assemblée annuelle des actionnaires
L'assemblée annuelle
des actionnaires de Groupe TVA inc.
se tiendra ;
le 5 mai 2006 à 10h30 au
1425 Alexandre-DeSève
Montréal (Québec)

Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec, 2006